

RCS : CRETEIL
Code greffe : 9401

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de CRETEIL atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2008 B 00001
Numéro SIREN : 444 649 537
Nom ou dénomination : EDEIS

Ce dépôt a été enregistré le 20/07/2022 sous le numéro de dépôt 15784

EDEIS SAS

*Rapport sur les comptes annuels
Exercice clos le 31 décembre 2021*

Landry
AUDIT

DÉPÔT AU GREFFE DU TRIBUNAL DE COMMERCE DE CRETEIL	
LE	20 JUIL. 2022
SOUS LE N°	15784

EDEIS SAS

Société par actions simplifiée

19 boulevard Paul Vaillant Couturier

94200 Ivry-sur-Seine

444 649 537 RCS Créteil

**Rapport du commissaire
aux comptes sur les comptes annuels**
Exercice clos le 31 décembre 2021

EDEIS SAS
Société par actions simplifiée
19 boulevard Paul Vaillant Couturier
94200 Ivry-sur-Seine
444 649 537 RCS Créteil

Rapport du commissaire aux comptes
sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2021

A l'associé unique,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par l'assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société EDEIS SAS relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2021, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1^{er} janvier 2021 à la date d'émission de notre rapport.

Justification des appréciations

La crise mondiale liée à la pandémie de COVID-19 crée des conditions particulières pour la préparation et l'audit des comptes de cet exercice. En effet, cette crise et les mesures exceptionnelles prises dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire induisent de multiples conséquences pour les entreprises, particulièrement sur leur activité et leur financement, ainsi que des incertitudes accrues sur leurs perspectives d'avenir. Certaines de ces mesures, telles que les restrictions de déplacement et le travail à distance, ont également eu une incidence sur l'organisation interne des entreprises et sur les modalités de mise en œuvre des audits.

C'est dans ce contexte complexe et évolutif que, en application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

- Le paragraphe « Opérations à long terme » de la note « I) C. Principales méthodes utilisées » de l'annexe expose les règles et méthodes comptables appliquées par votre société pour la reconnaissance du chiffre d'affaires des contrats à long terme. Dans le cadre de notre appréciation des principes comptables suivis par votre société, nos travaux ont consisté à apprécier les données et hypothèses sur lesquelles se fondent les évaluations des résultats à terminaison de ces contrats, revoir les calculs effectués par votre Société, comparer les évaluations des résultats à terminaison des périodes précédentes avec les évaluations correspondantes, et examiner les procédures d'approbation de ces estimations par la Direction.

- Comme indiqué dans la note « B. Recours à des estimations » du « I. Principes, règles et méthodes comptables », les estimations retenues pour l'établissement des états financiers reposent sur des hypothèses qui ont par nature un caractère incertain, les réalisations étant susceptibles de différer parfois de manière significative des données prévisionnelles utilisées.

Vérification du rapport de gestion et des autres documents adressés à l'associé unique

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Président et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés à l'associé unique, à l'exception du point ci-dessous.

La sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement mentionnées à l'article D.441-6 du code de commerce appellent de notre part l'observation suivante : le nombre de factures fournisseur et client dont le terme est échu n'est pas renseigné

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Président.

Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

A Paris, le 7 avril 2022

Le commissaire aux comptes

EDEIS SAS

*Rapport sur les comptes annuels
Exercice clos le 31 décembre 2021*

Landry
AUDIT

LANDRY AUDIT

A handwritten signature in black ink, appearing to be 'N. Landais', written in a cursive style with several overlapping strokes.

Nicolas Landais

Désignation de l'entreprise : SAS EDEIS		Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois * 12						
Adresse de l'entreprise : 19 bd Paul Vaillant Couturier		Durée de l'exercice précédent * 12						
Numéro SIRET * 4 4 4 6 4 9 5 3 7 0 0 0 5 7		Néant <input type="checkbox"/> *						
		Exercice N, clos le, 31122021						
		N-1 31122020						
		Brut 1						
		Amortissements, provisions 2						
		Net 3						
		Net 4						
Capital souscrit non appelé (I)		AA						
ACTIF IMMOBILISE *	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement *	AB	AC				
		Frais de développement *	CX	CQ				
		Concessions, brevets et droits similaires	AF	1 356 416	AC	1 042 690	313 726	342 127
		Fonds commercial (1)	AH	37 825 849	AI	37 825 847	2	2
		Autres immobilisations incorporelles	AJ	689 571	AK	689 571		
		Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL		AM			
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Terrains	AN		AC			
		Constructions	AP		AC			
		Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR	32 307	AS	24 215	8 092	2 085
		Autres immobilisations corporelles	AT	4 184 269	AU	3 094 370	1 089 899	1 137 218
		Immobilisations en cours	AV		AW			
		Avances et acomptes	AX		AY			
	IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS		CT			
		Autres participations	CU	3 546 665	CV	199 500	3 347 165	3 347 165
		Créances rattachées à des participations	BB		BC			
Autres titres immobilisés		BD		BE				
Prêts		BF		BG			5 560	
Autres immobilisations financières *		BH	1 137 615	BI		1 137 615	1 371 129	
TOTAL (II)		BJ	48 772 692	BK	42 876 192	5 896 499	6 205 286	
ACTIF CIRCULANT	STOCKS *	Matières premières, approvisionnements	BL	BM				
		En cours de production de biens	BN	BO				
		En cours de production de services	BP	BQ				
		Produits intermédiaires et finis	BR	BS				
		Marchandises	BT	BU				
	CREANCES	Avances et acomptes versés sur commandes	BV	165 369	BW		165 369	162 693
		Clients et comptes rattachés (3) *	BX	22 585 132	BY	1 318 560	21 266 571	24 464 750
		Autres créances (3)	BZ	20 157 297	CA	242 791	19 914 506	10 813 100
	DIVERS	Capital souscrit et appelé, non versé	CB		CC			
		Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :)	CD		CE			
Disponibilités		CF	31 875 297	CG		31 875 297	39 399 998	
Comptes de régularisation	Charges constatées d'avance (3) *	CH	611 663	CI		611 663	194 048	
	TOTAL (III)	CJ	75 394 758	CK	1 561 351	73 833 407	75 034 589	
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	CW						
	Primes de remboursement des obligations (V)	CM						
Ecarts de conversion actif * (VI)		CN						
TOTAL GENERAL (I à VI)		CO	124 167 449	IA	44 437 544	79 729 906	81 239 874	
Renvois : (1) Dont droit au bail				CP		(3) Part à plus d'un an : CR	16 593 011	
(2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes								
Clause de réserve de propriété : *	Immobilisations :			Stocks :		Créances :		

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Désignation de l'entreprise SAS EDEIS		Néant <input type="checkbox"/> *		
		Exercice N	Exercice N-1	
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1) * (Dont versé : 1 000 000)	DA	1 000 000	1 000 000
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	DB		
	Ecarts de réévaluation (2) * (dont écart d'équivalence <input type="checkbox"/> EK <input type="checkbox"/>)	DC		
	Réserve légale (3)	DD	100 000	100 000
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE		
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours <input type="checkbox"/> B1 <input type="checkbox"/>)	DF		
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* <input type="checkbox"/> EJ <input type="checkbox"/>)	DG		
	Report à nouveau	DH	24 367 289	25 836 571
	RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI	(332 403)	(1 469 283)
	Subventions d'investissement	DJ		
	Provisions réglementées *	DK		
	TOTAL (I)	DL	25 134 886	25 467 289
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM		
	Avances conditionnées	DN		
	TOTAL (II)	DO		
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP	5 190 728	5 592 548
	Provisions pour charges	DQ		
	TOTAL (III)	DR	5 190 728	5 592 548
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS		
	Autres emprunts obligataires	DT		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU	1 113 183	3 317 473
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs <input type="checkbox"/> EI <input type="checkbox"/>)	DV	12 160 229	12 229 667
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW	223 710	258 794
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	5 221 525	7 859 997
	Dettes fiscales et sociales	DY	16 544 240	12 945 649
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ	110 627	36 078
	Autres dettes	EA	9 205 653	10 142 050
Compte régul.	EB	4 825 124	3 390 329	
TOTAL (IV)	EC	49 404 292	50 180 037	
Ecarts de conversion passif *	ED			
TOTAL GENERAL (I à V)	EE	79 729 906	81 239 874	
RENVIS	(1) Ecart de réévaluation incorporé au capital	IB		
	(2) Dont { Réserve spéciale de réévaluation (1959) Ecart de réévaluation libre Réserve de réévaluation (1976)	IC		
		ID		
		IE		
	(3) Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	EF		
	(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG	38 548 710	37 691 577
(5) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH	1 113 183	3 317 473	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Désignation de l'entreprise : SAS EDEIS		Exercice N				Exercice (N-1)			
		France		Exportations et livraisons intracommunautaires		Total			
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *	FA		FB		FC			
	Production vendue $\left\{ \begin{array}{l} \text{biens*} \\ \text{services*} \end{array} \right.$	FD	6 807 708	FE		FF	6 807 708	15 915 229	
		FG	40 854 880	FH	2 020 819	FI	42 875 700	43 222 300	
	Chiffres d'affaires nets*	FJ	47 662 588	FK	2 020 819	FL	49 683 407	59 137 529	
	Production stockée *					FM			
	Production immobilisée *					FN			
	Subventions d'exploitation					FO			
	Reprises sur amortissements et provisions, transfert de charges * (9)					FP	2 508 523	1 766 203	
	Autres produits (1) (11)					FQ	58 395	25 668	
	Total des produits d'exploitation (2) (I)						FR	52 250 326	60 929 400
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane) *					FS			
	Variation de stock (marchandises) *					FT			
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane) *					FU			
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements) *					FV			
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis) *					FW	22 197 965	30 446 267	
	Impôts, taxes et versements assimilés *					FX	1 243 434	1 592 112	
	Salaires et traitements *					FY	18 951 894	19 620 318	
	Charges sociales (10)					FZ	8 151 702	8 488 999	
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations $\left\{ \begin{array}{l} - \text{dotations aux amortissements*} \\ - \text{dotations aux provisions} \end{array} \right.$					GA	1 320 371	1 330 585
							GB		
		Sur actif circulant : dotations aux provisions *					GC	459 546	258 800
	Pour risques et charges : dotations aux provisions					GD	802 092	1 148 596	
	Autres charges (12)					GE	1 136 976	1 047 330	
Total des charges d'exploitation (4) (II)						GF	54 263 979	63 933 007	
1 - RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)						GG	(2 013 653)	(3 003 607)	
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée *					GH			
	Perte supportée ou bénéfice transféré *					GI			
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)					GJ	400 000	236 716	
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)					GK	516	399	
	Autres intérêts et produits assimilés (5)					GL	70 575	67 987	
	Reprises sur provisions et transferts de charges					GM		20 794	
	Différences positives de change					GN	1 283	4 274	
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement					GO			
Total des produits financiers (V)						GP	472 374	330 170	
CHARGES FINANCIERES	Dotations financières aux amortissements et provisions *					GQ			
	Intérêts et charges assimilées (6)					GR	64 929	13 890	
	Différences négatives de change					GS	176	2 827	
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement					GT		13 083	
Total des charges financières (VI)						GU	65 105	29 800	
2 - RESULTAT FINANCIER (V - VI)						GV	407 270	300 370	
3 - RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS (I - II + III - IV + V - VI)						GW	(1 606 383)	(2 703 237)	

Désignation de l'entreprise SAS EDEIS		Néant <input type="checkbox"/> *	
		Exercice N	Exercice N-1
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion	HA 254 018	209 924
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *	HB 305	9 183
	Reprises sur provisions et transferts de charges	HC	
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)	HD 254 324	219 107
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)	HE 57 006	66 125
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *	HF 14 941	40 875
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions (6 ter)	HG	
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)	HH 71 947	107 000
4 - RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)		HI 182 377	112 107
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)		HJ	
Impôts sur les bénéfices * (X)		HK (1 091 604)	(1 121 848)
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)		HL 52 977 024	61 478 677
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)		HM 53 309 427	62 947 959
5 - BENEFICE OU PERTE (Total des produits - Total des charges)		HN (332 403)	(1 469 283)
RENVIS	(1) Dont produits nets partiels sur opérations à long terme	HO	
	(2) Dont { produits de locations immobilières	HY	
	{ produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	IG	
	(3) Dont { - Crédit-bail mobilier *	HP	
	{ - Crédit-bail immobilier	HQ	
	(4) Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	IH	
	(5) Dont produits concernant les entreprises liées	IJ 440 454	301 919
	(6) Dont intérêts concernant les entreprises liées	IK 63 853	2 379
	(6bis) Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238 bis du C.G.I.)	HX 12 469	10 000
	(6ter) Dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)	RC	
	Dont amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)	RD	
	(9) Dont transferts de charges	A1 326 422	24 912
	(10) Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13) (dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG/CRDS) A5	A2	
(11) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)	A3		
(12) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)	A4 1 320	1 865	
(13) Dont primes et cotisations sociales personnelles facultatives A6 obligatoires A9 dont cotisations facultatives Madelin A7 dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite A8			
(7) Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe):	Exercice N		
	Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels	
Cf. état 2053-Détail des produits et charges exceptionnels	71 947	254 324	
(8) Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :	Exercice N		
	Charges antérieures	Produits antérieurs	



Société par Actions Simplifiée au capital de 1 000 000 euros
siège social : 19 boulevard Paul vaillant Couturier 94 200 Ivry-sur-Seine
444 649 537 R.C.S. CRETEIL

A N N E X E

SOMMAIRE

INFORMATIONS DANS L'ANNEXE

- A. Informations complémentaires lorsqu'une prescription comptable ne suffit pas à donner une image fidèle
- B. Mention de la dérogation à l'application d'une prescription comptable (si celle-ci se révèle improprie à donner une image fidèle)
- C. Description et justification des modifications intervenues d'un exercice à l'autre (présentation ou évaluation)
- D. Motifs de la reprise exceptionnelle d'amortissements
- E. Eléments constitutifs
 - o Frais d'établissement
 - o Frais de recherche
 - o Fonds commercial
- F. Commentaires sur la dérogation d'amortissement des frais de recherche sur une durée maximale 5 ans
- G. Indication des modalités d'amortissement des primes de remboursement d'emprunt
- H. Explications sur les produits et les charges imputables à un autre exercice
- I. Explications sur les charges à payer et produits à recevoir rattachés aux postes de dettes et créances
- J. Transferts de charges
- K. Honoraires des commissaires aux comptes
- L. Evénements significatifs
- M. Eléments significatifs non prévus aux points A à K.

I) PRINCIPES, REGLES ET METHODES COMPTABLES

- A. Modes et méthodes d'évaluation appliqués aux divers postes du bilan et du compte de résultat
- B. Recours à des estimations
- C. Principales méthodes utilisées
 - o Immobilisations incorporelles
 - o Immobilisations corporelles
 - o Immobilisations financières
 - o Opérations à long terme
 - o Créances et dettes
 - o Opérations en devises
 - o Valeurs mobilières de placement

II) NOTES SUR LE BILAN ET LE COMPTE DE RESULTAT

- A. Provisions pour risques et charges
- B. Produits et charges exceptionnels
- C. Méthodes utilisées pour le calcul des amortissements et des provisions, leur montant par catégorie en distinguant ceux qui ont été pratiqués pour l'application de la législation fiscale
- D. Mouvements ayant affecté les divers postes de l'actif immobilisé
- E. Nature, montant et traitement comptable des écarts de conversion
- F. Méthodes utilisées en cas de réévaluation pour le calcul des valeurs retenues – traitement fiscal de l'écart de réévaluation
- G. Créances et dettes classées selon la durée restant à courir jusqu'à leur échéance en distinguant d'une part les créances à un an au plus et d'autre part les dettes à un an au plus, à plus d'un an et cinq ans au plus et à plus de cinq ans
- H. Indication pour chacun des postes relatifs aux dettes de celles garanties par des sûretés réelles
- I. Montant des engagements financiers classés par catégorie en distinguant le cas échéant, ceux qui concernent les dirigeants, les filiales, les participations et les autres entreprises liées (Entreprises consolidables par intégration globale)
- J. Indication de la différence, pour les biens fongibles de l'actif circulant, entre l'évaluation figurant au bilan et celle résultant du prix du marché
- K. Nombre et valeur nominale des actions ou parts sociales composant le capital social
- L. Tableau de variation des capitaux propres
- M. Parts bénéficiaires avec indication de leur nombre et de leur valeur
- N. Liste des filiales et participations, avec pour chacune d'elles, l'indication de la part du capital détenue, du montant des capitaux propres et du résultat du dernier exercice clos
- O. Identité de toute société établissant des comptes consolidés dans lesquels les comptes de la société sont inclus
- P. Indication de la fraction des immobilisations financières, créances, dettes ainsi que les charges et produits financiers concernant les entreprises liées
- Q. Montant des avances et crédits alloués aux dirigeants sociaux
- R. Montant des rémunérations allouées au titre de l'exercice aux membres des organes d'administration de direction et de surveillance, à raison de leurs fonctions : ces informations sont données de façon globale pour chaque catégorie
- S. Obligations convertibles avec indication par catégorie de leur nombre
- T. Ventilation de l'impôt, entre la partie imputable aux éléments exceptionnels du résultat et la partie imputable aux autres éléments avec indication de la méthode utilisée

- U. Ventilation du montant net de chiffre d'affaires par secteur d'activité et par marché géographique (possibilité d'omission en cas de préjudice grave qui pourrait résulter de leur divulgation, dans ce cas, information de caractère complet dans l'annexe
- V. Ventilation, par catégorie, de l'effectif moyen
- W. Indication sommaire dans laquelle le résultat de l'exercice a été affecté par l'application des dispositions fiscales visées au point 2 et les conséquences qui en résultent sur les postes de capitaux propres
- X. Décalages dans le temps entre le régime fiscal et le traitement comptable des produits et charges
- Y. Evénements Postérieurs à la clôture

Au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2021, dont le total est de 79 729 906 € et au compte de résultat de l'exercice, dont le total des produits est de 52 977 024 € et dégageant une perte de (332 403) €.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2021 au 31/12/2021.

INFORMATIONS DANS L'ANNEXE

(Définie par le règlement ANC 2014-03 du 5 juin 2014 modifié par les règlements ANC 2015-06 et 2016-07)

A. *Informations complémentaires lorsqu'une prescription comptable ne suffit pas à donner une image fidèle*

Aucune information complémentaire n'est à donner. Les comptes annuels, établis et présentés conformément à la réglementation française en vigueur résultant du règlement ANC N°2014-03 (modifié par les règlements ANC 2015-06 et 2016-07), suffisent à donner une image fidèle :

- du patrimoine
- de la situation financière
- des résultats de l'entreprise



B. *Mention de la dérogation à l'application d'une prescription comptable (si celle-ci se révèle impropre à donner une image fidèle)*

Nous n'avons pas dérogé à l'application de prescriptions comptables.



C. *Description et justification des modifications intervenues d'un exercice à l'autre (présentation ou évaluation)*

La présentation des comptes annuels et les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.



D. *Motifs de la reprise exceptionnelle d'amortissements*

Nous n'avons pas procédé durant cet exercice à la reprise exceptionnelle d'amortissements.



E. *Eléments constitutifs*

→ **Frais d'établissement**

Nous n'avons pas comptabilisé de frais d'établissement au cours de l'exercice.

→ **Frais de recherche**

Nous n'avons immobilisé aucun frais de recherche au cours de cet exercice.

→ **Fonds commercial**

Le fonds commercial est constitué :

- d'un fonds créé suite à la Transmission Universelle de Patrimoine (TUP) au 1^{er} janvier 2008 des sociétés SNC-Lavalin Ile-de-France pour 3 277 890 € (résultat de la TUP) et TROUVIN pour 969 610 € intégralement déprécié à la clôture 2013
- d'un fonds créé suite à la Transmission Universelle de Patrimoine (TUP) au 1^{er} janvier 2010 des sociétés BTP pour 174 322 € (dont 157 553 € de résultat de la TUP) et VIATEC pour 1 246 155 € (pour résultat de la TUP), fonds intégralement dépréciés à la clôture 2013
- d'un fonds créé suite à la fusion au 1^{er} janvier 2010 des Sociétés FIMATEC France pour 2 665 547 € (dont 2 564 421 € de résultat de fusion), B2000 pour 2 523 980 € (résultat de la fusion intégralement déprécié à la clôture 2013) et B2I pour 939 030 € (résultat de la fusion) intégralement déprécié à la clôture 2013.
- d'un fonds créé suite à la Transmission Universelle de Patrimoine (TUP) au 1^{er} janvier 2011 des sociétés BECSI pour 1 001 385 € (résultat de la TUP), BOPLAN INGENIERIE pour 7 535 050 € (dont 7 380 296 € pour résultat de la TUP), INGENIERIE STUDIO pour 1 761 818 € (résultat TUP intégralement déprécié), LAUMOND-FAURE INGENIERIE pour 1 298 805 € intégralement déprécié, PINGAT INGENIERIE pour 2 878 253 € intégralement déprécié, SIRR INGENIERIE pour 5 382 512 € (dont 5 319 263 € pour résultat de la TUP) et SOGEQUIP pour 9 432 392 €
- d'un fonds créé suite à la Transmission Universelle de Patrimoine (TUP) au 31 décembre 2011 de la société CHOVET pour 182 939 €
- d'un fonds créé suite à la Transmission Universelle de Patrimoine (TUP) au 1^{er} janvier 2012 de la société ME2CO pour 10 000 € intégralement déprécié en 2013.
- d'un fonds créé suite à la Transmission Universelle de Patrimoine (TUP) au 31 décembre 2012 des sociétés ANTIS pour 1 607 159 € (résultat TUP intégralement déprécié), ETF pour 1 046 047 € (dont 497 231 € pour résultat TUP) intégralement déprécié et SETOR pour 3 820 781 € (dont 3 797 631 € pour résultat de TUP) intégralement déprécié.
- Au 31/12/2013, les fonds de commerce suivant ont été cédés :
 - o EBI (valeur brute de 290 000 €)
 - o TOURS (valeur brute de 767 078 €)
 - o VIERZON (valeur brute de 85 000 €)
 - o TECO (valeur brute de 10 000 €)
 - o SOGEQUIP (valeur brute de 9 432 392 €)
 - o SLCI (valeur brute de 182 939 €)
 - o NEVERS (valeur brute de 22 500 €)
 - o BTP (valeur brute de 174 322 €)
 - o ANGLET (valeur brute de 442 €)
 - o BORDEAUX (valeur brute de 1 €)
- Le fonds de commerce de TROUVIN a été radié partiellement pour une valeur brute de 757 672 €.
- d'un fonds créé suite à la fusion au 1^{er} janvier 2014 de la société SNC LAVALIN ENTREPRISE pour 1 900 931 € et YASSREF pour 61 283 €
- Au 03/04/2015, les fonds de commerce d'Ingénierie de Proximité ont été cédés :
 - o PERPIGNAN (valeur brute de 0 €)
 - o NANCY (valeur brute de 167 694 €)
 - o METZ (valeur brute de 0 €)
 - o MARSEILLE (valeur brute de 0 €)
 - o LILLE (valeur brute de 0 €)

- FREJUS (valeur brute de 0 €)
- BEZIERS (valeur brute de 0 €)
- BEAUCOUZE (valeur brute de 0 €)
- AIX (valeur brute de 0 €)

F. *Commentaires sur la dérogation d'amortissement des frais de recherche sur une durée maximale 5 ans*

Nous n'avons pas de frais de recherche à amortir.



G. *Indication des modalités d'amortissement des primes de remboursement d'emprunt*

Nous n'avons pas de primes de remboursement d'emprunt à amortir.



H. *Explications sur les produits et les charges imputables à un autre exercice*

- Charges constatées d'avance	611 663 €
- Produits constatés d'avance	4 825 124 €

Les charges et produits constatés d'avance ont été comptabilisés selon les règles du Plan Comptable révisé. Ils sont tous liés à l'exploitation.



I. *Explications sur les charges à payer et produits à recevoir rattachés aux postes de dettes et créances*

Les charges à payer et produits à recevoir ont été rattachés aux postes de dettes et créances, en conformité avec les règles du Plan Comptable révisé.

Détail des produits à recevoir	Montants en €
Factures à établir – Clients groupe	139 991 €
Factures à établir – Clients hors groupe	13 218 607 €
Avoirs à recevoir – Fournisseurs groupe	0 €
Avoirs à recevoir – Fournisseurs hors groupe	479 369 €
Personnel – Avances à recevoir	5 287 €
Autres Organismes sociaux – Produit à recevoir	19 031 €
Divers Produits à recevoir	642 412 €
Intérêts courus sur dépôts et cautionnements	327 €
Intérêts courus sur compte courant	420 426 €
TOTAL	14 925 451 €

Détail des charges à payer	Montants en €
Factures non parvenues – Fournisseurs groupe	47 681 €
Factures non parvenues – Fournisseurs hors groupe	2 309 238 €
Avoirs à établir – Clients groupe	2 242 227 €
Avoirs à établir – Clients hors groupe	0 €
Provisions sur congés payés	1 610 131 €
Frais de déplacements à payer	0 €
Personnel charges à payer	101 274 €
IJSS à payer	1 024 €
Provisions charges sociales sur congés payés	724 559 €
Provisions charges sociales sur autres dettes sociales	162 414 €
Organic	50 000 €
TVS	39 427 €
Formation professionnelle continue	62 305 €
Taxe handicapée	36 666 €
Effort construction	84 621 €
Divers Charges à payer	504 585 €
TOTAL	7 976 151 €



J. Transferts de charges

Les transferts de charges ont été comptabilisés en conformité avec les règles du plan comptable révisé. Ils s'élevaient à 326 422 € au 31/12/2021 et concernent principalement la refacturation de :

- Refacturation de frais d'exploitation : 217 666 €
- Formation pour 102 033 €
- D'assurance pour 6 723 €



K. Honoraires des commissaires aux comptes

Le montant des honoraires des commissaires aux comptes comptabilisés en charges s'élève à 100 774 € pour l'exercice 2021.



L. Evénements significatifs

En conséquence de la crise sanitaire Covid-19 actuelle, l'activité de la société a connu un léger ralentissement sur l'exercice.

Dans ce cadre, les mesures suivantes ont été renouvelées :

- *Recours au chômage partiel : Adaptation des effectifs à la baisse d'activité en engageant une procédure de chômage partiel de façon ponctuelle*
- *Report des charges sociales : La société a eu recours au mécanisme de report de charges sociales (URSSAF et RETRAITE) Au 31 décembre 2021, l'intégralité de ces dettes n'étaient pas remboursées et représentaient 6 723 K €.*

Pour mémoire, le groupe a souscrit un prêt garanti par l'état à hauteur de 29 995 k € dont 11 992 K € comptabilisé dans les comptes de la société. Le groupe a opté pour la prolongation d'un an avant le remboursement du principal qui débutera à l'été 2022.

Par ailleurs, l'actif clé en main est basculée progressivement vers une autre structure du groupe, EDEIS CONSTRUCTION en l'occurrence, expliquant la baisse du chiffre d'affaires de 9 454 122 € (49 683 407 € lors de cet exercice vs 59 137 529 € en 2020).



M. Eléments significatifs non prévus aux points A à K.

La société CIPIM ayant acquis 100% du capital de la société EDEIS SAS en date du 31/12/2016, cette acquisition a pour effet d'entraîner la cessation du groupe d'intégration fiscale d'EDEIS SAS au 31 décembre 2016.

Un nouveau groupe d'intégration fiscale a été constitué par la société CIPIM SAS et ses filiales à compter de l'exercice 2017.

Selon cette convention d'intégration fiscale la charge d'impôt supportée par chaque société intégrée dans le groupe est identique à celle qui serait déterminée en l'absence d'intégration et les économies d'impôts réalisées par le groupe au travers des déficits, avoirs fiscaux, crédits d'impôts et autres correctifs sont conservés par la société mère.

En 2021, aucune charge d'impôt sur les bénéfices n'a été constatée sur l'exercice par la société.

I) PRINCIPES, REGLES ET METHODES COMPTABLES

A. Modes et méthodes d'évaluation appliqués aux divers postes du bilan et du compte de résultat

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation
- permanence des méthodes comptables
- indépendance des exercices.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.



B. Recours à des estimations

La préparation des états financiers nécessite de la part de la Direction l'utilisation d'estimations et d'hypothèses jugées raisonnables, susceptibles d'avoir un impact sur l'application des méthodes comptables, sur les montants des actifs, des passifs, des produits et des charges figurant dans les états financiers ainsi que sur les informations figurant en notes annexes.

Ces estimations et hypothèses sont déterminées sur la base de la continuité de l'exploitation en fonction des informations disponibles à la date de leur établissement, de l'expérience passée et d'autres facteurs considérés comme raisonnables au vu des circonstances.

Les estimations et hypothèses retenues servent de base à l'exercice du jugement rendu nécessaire à la détermination des valeurs comptables d'actifs et de passifs qui ne peuvent être obtenues directement à partir d'autres sources. Les valeurs réelles peuvent être différentes des valeurs estimées.

A chaque clôture, ces hypothèses et estimations peuvent être révisées si les circonstances sur lesquelles elles étaient fondées ont évolué ou si de nouvelles informations sont à disposition des dirigeants

Les principaux postes des états financiers sur lesquels portent ces jugements, estimations et hypothèses sont les suivants :

- les provisions pour risques et charges,
- les immobilisations incorporelles et financières
- les rémunérations variables
- le chiffre d'affaires reconnu selon la méthode de l'avancement



C. Principales méthodes utilisées

→ **Immobilisations incorporelles**

Celles-ci sont évaluées à leur coût d'acquisition. A la clôture, elles sont constituées de logiciels, amortis selon le mode linéaire sur un an (taux utilisé = 100%), de fonds de commerce et de clientèle.

Les fonds commerciaux sont constitués du coût historique des fonds acquis par les sociétés fusionnées et du mali technique de fusion correspondant à la différence entre la valeur des titres des sociétés absorbées figurant à l'actif de la société absorbante et la valeur comptable apportée de ces sociétés.

Une dépréciation est constituée lorsque la valeur actuelle est devenue inférieure à la valeur nette comptable ou lorsque la société identifie tout autre indice de perte de valeur

La valeur nette comptable des fonds commerciaux et de la clientèle s'établit à 0 €

→ **Immobilisations corporelles**

Celles-ci sont évaluées à leur coût d'acquisition, prix d'achat majoré des frais accessoires d'achat. Les intérêts des emprunts spécifiques à l'acquisition ou à la production d'immobilisation n'ont pas été immobilisés.

Les taux d'amortissements les plus usuels sont :

- Immeuble	N/A
- Matériel de transport	33,00 % en linéaire
- Matériel et outillage	10,00 à 25,00 % en linéaire
- Matériel de bureau et informatique	20,00 à 33,00 % en linéaire
- Mobilier	10,00 à 20,00 % en linéaire
- Agencements	10,00 à 20,00 % en linéaire

→ **Immobilisations financières**

Les immobilisations financières sont évaluées à leur coût d'acquisition. Une dépréciation est constituée en fonction d'une approche multicritère lorsque la valeur actuelle qui en découle devient inférieure à la valeur nette comptable ou lorsque la société identifie tout autre indice de perte de valeur.

→ **Opérations à long terme**

La prise en compte du chiffre d'affaires et de la marge s'effectue selon la méthode à l'avancement. Les en-cours (factures à établir) et les produits constatés d'avance ont été évalués à partir du pourcentage du degré d'avancement sur les projets et la facturation client. Lorsqu'il est probable que le total des coûts estimés du projet sera supérieur au total des produits du projet, la perte à terminaison attendue est immédiatement provisionnée.

→ **Créances et dettes**

Les créances et dettes étant évaluées pour leur valeur nominale, une provision pour dépréciation des créances est pratiquée lorsqu'un risque de non recouvrement existe à la clôture de l'exercice

→ **Opérations en devises**

Les charges et produits en devises sont comptabilisés pour leur contrevaletur à la date d'opération. Les dettes, créances, disponibilités en devises figurent au bilan pour leur contrevaletur au cours de l'exercice. La différence résultant de l'actualisation des dettes et créances en devises à ce dernier cours est portée au bilan en « Ecart de conversion ». Les pertes latentes de change non compensées font l'objet d'une provision pour risques.

→ **Valeurs mobilières de placement**

Les valeurs mobilières de placement sont évaluées à leur coût d'acquisition. Les cessions se font avec la méthode du premier entré – premier sorti.

II) NOTES SUR LE BILAN ET LE COMPTE DE RESULTAT

A. Provisions pour risques et charges

PRC (€)	Montant à l'ouverture	Dotations	Reprises	Montant à la clôture
Provisions pour sinistres	4 763 958 €	570 812 €	- 775 028 €	4 559 743 €
Provisions pour litiges sociaux	289 472 €	228 521 €	-389 766 €	128 228 €
Provision pour pertes à terminaison	39 117 €	664 €	-39 117 €	664 €
Provision pour litiges commerciaux	500 000 €	2 094 €	0 €	502 094 €
Total PRC	5 592 547 €	802 091 €	-1 203 911 €	5 190 729 €

Les provisions pour risques et charges se composent essentiellement de :

- Litiges commerciaux pour 502 K €
- Départ de personnel et risques prud'homaux pour 128 K€
- Pertes à terminaison pour 1 K€
- Provisions pour sinistres à hauteur de 4 560 K€



B. Produits et charges exceptionnels

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte non seulement des éléments significatifs qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'entreprise mais également de ceux qui représentent un caractère exceptionnel eu égard à leur montant.

Les charges les plus importantes sont :

- Les pénalités de marchés pour 47 K €

Les produits sont principalement composés de :

- La transaction avec le client FAYAT pour 150 K €
- Régularisation de l'encaissement reçu suite au litige avec le client CH AUXERRE pour 94 K €



C. Méthodes utilisées pour le calcul des amortissements et des provisions, leur montant par catégorie en distinguant ceux qui ont été pratiqués pour l'application de la législation fiscale

Les méthodes utilisées le sont dans le cadre du droit comptable et fiscal. Les renseignements figurent dans les tableaux fiscaux 2055 et 2056.



D. Mouvements ayant affecté les divers postes de l'actif immobilisé

Les mouvements ayant affecté les divers postes de l'actif immobilisé sont résumés dans le tableau fiscal 2054.



E. Nature, montant et traitement comptable des écarts de conversion

Néant.



F. Méthodes utilisées en cas de réévaluation pour le calcul des valeurs retenues – traitement fiscal de l'écart de réévaluation

Néant.



G. Créances et dettes classées selon la durée restant à courir jusqu'à leur échéance en distinguant d'une part les créances à un an au plus et d'autre part les dettes à un an au plus, à plus d'un an et cinq ans au plus et à plus de cinq ans

Les créances et les dettes indiqués sur le feuillet 2057 de la liasse fiscale sont classées par échéance



H. Indication pour chacun des postes relatifs aux dettes de celles garanties par des sûretés réelles

Néant.



I. Montant des engagements financiers classés par catégorie en distinguant le cas échéant, ceux qui concernent les dirigeants, les filiales, les participations et les autres entreprises liées (Entreprises consolidables par intégration globale)

→ **Engagements donnés**

Données (€)	Montants
1. Effets escomptes non échus	
2. Avals et cautions	
3. Engagement en matière de pension	4 335 708 €
4. Impôt sociétés sur prov. hausse de prix	
5. Autres engagements donnés (lignes de cautions ouvertes auprès de la BNP, Banque Palatine & BPI)	8 965 058 €
Total	13 300 766 €
dont concernant les filiales	

→ **Engagements pris en matière de pensions, complément de retraite**

Aucun engagement n'est pris par la société en dehors de ce que prévoient les textes légaux et la convention collective de branche. Cependant, selon la méthode retenue qui est la méthode prospective avec une table de mortalité, une table de renouvellement d'effectif, un taux d'actualisation de 1.00% (inflation incluse) et une table d'évolution de carrière (revalorisation de carrière), on peut estimer le coût de l'indemnité qui sera due à ce moment à 4 335 708 €, dont :

- 0 € à moins d'un an
- 4 335 708 € à plus d'un an



J. Indication de la différence, pour les biens fongibles de l'actif circulant, entre l'évaluation figurant au bilan et celle résultant du prix du marché

Néant.

K. Nombre et valeur nominale des actions ou parts sociales composant le capital social

Données	Nombre	Valeur nominale
1. Actions/parts sociales composant le capital social au début de l'exercice	1 000 000	1,00 €
2. Actions/parts sociales émises pendant l'exercice		
3. Actions / parts sociales remboursées ou annulées pendant l'exercice		
4. Actions / parts sociales composant le capital en fin d'exercice	1 000 000	1,00 €



L. Tableau de variation des capitaux propres

Données	Montant
Capitaux propres au début de l'exercice	25 467 289 €
Dividendes versés	0 €
Résultat de l'exercice	(332 403) €
Capitaux propres en fin d'exercice	25 134 886 €

M. Parts bénéficiaires avec indication de leur nombre et de leur valeur

Néant.



N. Liste des filiales et participations, avec pour chacune d'elles, l'indication de la part du capital détenue, du montant des capitaux propres et du résultat du dernier exercice clos

Société	Capital	Capitaux propres autres que le capital	Quote part du capital détenu en %	Valeur comptable des titres détenus		Prêts et avances consentis et non remboursés	Cautions et avais donnés par la société	Chiffre d'affaires du dernier exercice	Résultat net du dernier exercice	Dividendes encaissés par la société
				Brute	Nette					
- Filiales détenues à + de 50%										
- EDEIS MONACO SAM	151 095	-8 529	99,85%	1 150 165	1 150 165	0	0	1 009 144	-31 432	0
- EDEIS CONSTRUCTION	7 500	1 888 456	100%	7 500	0	5 265 295	0	17 340 616	1 420 761	400 000
- STLM	980 000	23 090 152	100%	2 067 000	2 067 000	10 804 500	0	563 439	-975 057	0
- Filiales détenues entre 10 et 50%										
- IRES	260 000	-159 433	50%	130 000	130 000	0	0	285 953	-61 101	0
- Autres filiales détenues										
- MARS	9 600 000	NC	2%	192 000	0	102 791	0	NC	NC	NC



O. *Identité de toute société établissant des comptes consolidés dans lesquels les comptes de la société sont inclus*

Les comptes Consolidés du groupe EDEIS sont établis par la société CIPIM dont le siège social est situé 19 boulevard Paul Vaillant Couturier 94200 Ivry-Sur-Seine.



P. *Indication de la fraction des immobilisations financières, créances, dettes ainsi que les charges et produits financiers concernant les entreprises liées*

Données (€)	Montants
1. Immobilisations financières	3 546 665 €
2. Créances	18 533 406 €
3. Dettes	14 453 199 €
4. Charges financières	1 206 €
5. Produits financiers	40 454 €

Les autres transactions conclues avec des parties liées ne sont pas significatives ou ont été conclues à des conditions normales de marché.



Q. *Montant des avances et crédits alloués aux dirigeants sociaux*

Avances aux dirigeants

- Montant des avances et crédits alloués aux dirigeants :	NEANT
- Caution consentie :	NEANT
- Remboursements effectués au cours de l'exercice :	NEANT



R. *Montant des rémunérations allouées au titre de l'exercice aux membres des organes d'administration de direction et de surveillance, à raison de leurs fonctions : ces informations sont données de façon globale pour chaque catégorie*

L'article 24-18 prévoit que cette information peut ne pas être fournie lorsqu'elle permet d'identifier la situation d'un membre déterminé des organes de direction.



S. *Obligations convertibles avec indication par catégorie de leur nombre*

Néant.



T. Ventilation de l'impôt, entre la partie imputable aux éléments exceptionnels du résultat et la partie imputable aux autres éléments avec indication de la méthode utilisée

(en euros)	Résultat avant impôts	Impôts	Résultat après impôts
Résultat courant	(1 606 383) €		(1 606 383) €
Résultat exceptionnel	182 377 €		182 377 €
Résultat comptable avant impôts	(1 424 006) €		(1 424 006) €
Différences permanentes	(383 421) €		(383 421) €
Différences temporaires	(612 265) €		(612 265) €
Résultat fiscal individuel	(2 419 693) €		(2 419 693) €
Imputation des déficits antérieurs	(2 108 007) €		(2 108 007) €
Résultat fiscal individuel après imputation des déficits	(4 527 700) €		(4 527 700) €
Crédits d'impôts		(1 084 122) €	(1 084 122) €
Autres		(7 481) €	(7 481) €
RESULTAT NET COMPTABLE		(1 091 603) €	(332 403) €



U. Ventilation du montant net de chiffre d'affaires par secteur d'activité et par marché géographique (possibilité d'omission en cas de préjudice grave qui pourrait résulter de leur divulgation, dans ce cas, information de caractère complet dans l'annexe

→ **Par secteur d'activité**

Données (€)	Montants
1. Ventes	
2. Production vendue	6 807 708 €
3. Prestations de services	42 875 700 €
4. Travaux immobiliers	
Total	49 683 407 €

→ **Par marché géographique**

Données (€)	Montants
1. France	47 662 588 €
2. Etranger	2 020 819 €
Total	49 683 407 €



V. Ventilation, par catégorie, de l'effectif moyen

- salariés de l'entreprise, d'une part
- salariés mis à la disposition de l'entreprise, d'autre part.

	Personnel salarié	Personnel mis à la disposition de l'entreprise
1. Cadres et assimilés	271	0
2. Ouvriers et employés	106	0
Total	377	0



W. Indication sommaire dans laquelle le résultat de l'exercice a été affecté par l'application des dispositions fiscales visées au point 2 et les conséquences qui en résultent sur les postes de capitaux propres

→ **Sur le résultat**

Données (€)	Montants
1. Résultat de l'exercice	(332 403) €
2. Impôts sur les bénéfices	(1 091 604) €
3. Résultat avant impôts	(1 424 007) €
4. Variation des provisions règlementées	
5. Ecart entre amort. calcul et linéaire	
6. Autres évaluations dérogatoires	
Résultat avant impôts corrigé des évaluations dérogatoires	(1 424 007) €

→ **Sur les capitaux propres**

1. Capitaux propres à la clôture de l'exercice	25 134 886 €
2. Incidence des évaluations dérogatoires	
Capitaux propres corrigés des évaluations dérogatoires	25 134 886 €



X. Décalages dans le temps entre le régime fiscal et le traitement comptable des produits et charges

Allègement de la dette future d'impôts	Base	Impôts
1. Provisions et frais non déductibles l'année de comptabilisation	494 258 €	
2. Ecart valeur OPCVM		
3. Moins-values à long terme		
Total	494 258 €	0



Y. Evénements Postérieurs à la clôture

Concernant la situation liée au conflit entre la Russie et l'Ukraine, la société estime à ce jour ne pas subir d'impact significatif direct dans la mesure où elle n'a pas d'activité avec chacun de ces pays, qu'elle ne s'approvisionne dans aucun de ces pays et qu'aucun de ses actifs n'y est implanté.

(Ne pas reporter le montant des centimes)*

Désignation de l'entreprise SAS EDEIS										Néant <input type="checkbox"/> *		
CADRE A		IMMOBILISATIONS				Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice		Augmentations				
						1		2		3		
								Consécutives à une réévaluation pratiquée au cours de l'exercice ou résultant d'une mise en équivalence		Acquisitions, créations, apports et virements de poste à poste		
INCORP.	Frais d'établissement et de développement TOTAL I				CZ		D8		D9			
	Autres postes d'immobilisations incorporelles TOTAL II				KD	39 939 583	KE		KF	885 130		
CORPORELLES	Terrains				KG		KH		KI			
	Constructions	Sur sol propre	[Dont Composants	L9		KJ		KK		KL		
		Sur sol d'autrui	[Dont Composants	M1		KM		KN		KO		
	Installations générales, agencements * et aménagements des constructions		[Dont Composants	M2		KP		KQ		KR		
	Installations techniques, matériel et outillage industriels		[Dont Composants	M3		KS	25 242	KT		KU	7 065	
	Autres immobilisations corporelles	Installations générales, agencements, aménagements divers *				KV	2 014 905	KW		KX	139 633	
		Matériel de transport *				KY		KZ		LA		
		Matériel de bureau et mobilier informatique				LB	2 277 486	LC		LD	233 772	
		Emballages récupérables et divers *				LE		LF		LG		
	Immobilisations corporelles en cours				LH		LI		LJ			
	Avances et acomptes				LK		LL		LM			
	TOTAL III				LN	4 317 634	LO		LP	380 469		
	FINANCIERES	Participations évaluées par mise en équivalence				8G		8M		8T		
Autres participations				8U	3 546 665	8V		8W				
Autres titres immobilisés				IP		IR		IS				
Prêts et autres immobilisations financières				IT	1 376 688	IU		IV	229 373			
TOTAL IV				LQ	4 923 353	LR		LS	229 373			
TOTAL GENERAL (I + II + III + IV)				ØG	49 180 570	ØH		ØJ	1 494 972			
CADRE B		IMMOBILISATIONS				Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice		Réévaluation légale * ou évaluation par mise en équivalence		
						par virement de poste à poste		3		4		
						1		2		par cessions à des tiers ou mises hors service ou résultant d'une mise en équivalence		
								la fin de l'exercice		Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice		
INCORP.	Frais d'établissement et de développement TOTAL I				IN		CØ		DØ		D7	
	Autres postes d'immobilisations incorporelles TOTAL II				IO		LV	952 876	LW	39 871 836	1X	
CORPORELLES	Terrains				IP		LX		LY		LZ	
	Constructions	Sur sol propre		IQ		MA		MB		MC		
		Sur sol d'autrui		IR		MD		ME		MF		
		Inst. gales, agencés et am des constructions		IS		MG		MH		MI		
	Installations techniques, matériel et outillage industriels				IT		MJ		MK	32 307	ML	
	Autres immobilisations corporelles	Inst. gales, agencés, aménagements divers		IU		MM	32 562	MN	2 121 976	MO		
		Matériel de transport		IV		MP		MQ		MR		
		Matériel de bureau et mobilier informatique, mobilier		IW		MS	448 965	MT	2 062 293	MU		
		Emballages récupérables et divers *		IX		MV		MW		MX		
	Immobilisations corporelles en cours				MY		MZ		NA		NB	
Avances et acomptes				NC		ND		NE		NF		
TOTAL III				IY		NG	481 527	NH	4 216 575	NI		
FINANCIERES	Participations évaluées par mise en équivalence				IZ		ØU		M7		ØW	
	Autres participations				IØ		ØX		ØY	3 546 665	ØZ	
	Autres titres immobilisés				I1		2B		2C		2D	
	Prêts et autres immobilisations financières				I2		2E	468 447	2F	1 137 615	2G	
	TOTAL IV				I3		NJ	468 447	NK	4 684 280	2H	
TOTAL GENERAL (I + II + III + IV)				I4		ØK	1 902 851	ØL	48 772 692	ØM		

Désignation de l'entreprise : SAS EDEIS										Néant <input type="checkbox"/> *	
CADRE A											
SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES (OU VENANT EN DIMINUTION DE L'ACTIF) *											
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES			Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice		
Frais établissement et développement			CY		EL		EM		EN		
Fonds commercial			RE		RF		RI		RJ		
Autres immobilisations incorporelles			PE	1 082 035	PF	913 531	PG	952 876	PH	1 042 690	
TOTAL I			RK	1 082 035	RM	913 531	RN	952 876	RO	1 042 690	
Terrains			PI		PJ		PK		PL		
Constructions	Sur sol propre		PM		PN		PO		PQ		
	Sur sol d'autrui		PR		PS		PT		PU		
	Inst. générales, agencements et aménagement des constructions		PV		PW		PX		PY		
Installations techniques, matériel et outillage industriels			PZ	23 157	QA	1 057	QB		QC	24 215	
Autres immobilisations	Inst. générales, agencements, aménagement divers		QD	1 323 914	QE	127 907	QF	18 556	QG	1 433 264	
	Matériel de transport		QH		QI		QJ		QK		
corporelles	Matériel de bureau et informatique, mobilier		QL	1 831 260	QM	277 876	QN	448 031	QO	1 661 106	
	Emballages récupérables et divers		QP		QR		QS		QT		
TOTAL II			QU	3 178 331	QV	406 840	QW	466 587	QX	3 118 585	
TOTAL GENERAL (I + II)			ON	4 260 366	OP	1 320 371	OQ	1 419 463	OR	4 161 274	
CADRE B											
VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DEROGATOIRES											
Immobilisations amortissables	DOTATIONS						REPRISES				Mouvement net des amortissements à la fin de l'exercice
	Colonne 1 Différentiel de durée et autres	Colonne 2 Mode dégressif	Colonne 3 Amortissement fiscal exceptionnel	Colonne 4 Différentiel de durée et autres	Colonne 5 Mode dégressif	Colonne 6 Amortissement fiscal exceptionnel					
Frais établissements	M9	N1	N2	N3	N4	N5				N6	
Fonds commercial	RP	RQ	RR	RS	RT	RU				RV	
Autres immob. incorporelles	N7	N8	P6	P7	P8	P9				Q1	
TOTAL I	RW	RX	RY	RZ	SB	SC				SD	
Terrains	Q2	Q3	Q4	Q5	Q6	Q7				Q8	
Constructions	Sur sol propre	Q9	R1	R2	R3	R4				R6	
	Sur sol d'autrui	R7	R8	R9	S1	S2				S4	
	Inst. gales, agenc et am des const.	S5	S6	S7	S8	S9				T2	
Inst. techniques mat. et outillage	T3	T4	T5	T6	T7	T8				T9	
Autres immob. corporelles	Inst. gales, agenc am divers	U1	U2	U3	U4	U5				U7	
	Matériel de transport	U8	U9	V1	V2	V3				V5	
	Mat. bureau et inform mobilier	V6	V7	V8	V9	W1				W3	
	Emballages récup. et divers	W4	W5	W6	W7	W8	W9				X1
TOTAL II	X2	X3	X4	X5	X6	X7				X8	
Frais d'acquisition de titres de participations TOTAL III	NL			NM						NO	
Total général (I + II + III)	NP	NQ	NR	NS	NT	NU				NV	
Total général non ventilé (NP + NQ + NR)	NW	Total général non ventilé (NS + NT + NU)		NY	Total général non ventilé (NW - NY)		NZ				
CADRE C											
MOUVEMENTS DE L'EXERCICE AFFECTANT LES CHARGES REPARTIES SUR PLUSIEURS EXERCICES *				Montant net au début de l'exercice		Augmentations		Dotations de l'exercice aux amortissements		Montant net à la fin de l'exercice	
Frais d'émission d'emprunt à étaler								Z9			Z8
Primes de remboursement des obligations								SP			SR

Désignation de l'entreprise : SAS EDEIS					Néant <input type="checkbox"/> *	
Nature des provisions		Montant au début de l'exercice 1	AUGMENTATIONS: Dotations de l'exercice 2	DIMINUTIONS: Reprises de l'exercice 3	Montant à la fin de l'exercice 4	
Provisions réglementées	Provisions pour reconstitution des gisements miniers et pétroliers *	3T	TA	TB	TC	
	Provisions pour investissement (art. 237 bis A-II) *	3U	TD	TE	TF	
	Provisions pour hausse des prix (1) *	3V	TG	TH	TI	
	Amortissements dérogatoires	3X	TM	TN	TO	
	Dont majorations exceptionnelles de 30%	D3	D4	D5	D6	
	Provisions pour prêts d'installation (art. 39 quinquies H du CGI)	IJ	IK	IL	IM	
	Autres provisions réglementées (1)	3Y	TP	TQ	TR	
	TOTAL I	3Z	TS	TT	TU	
Provisions pour risques et charges	Provisions pour litiges	4A	4B	4C	4D	4 559 743
	Provisions pour garanties données aux clients	4E	4F	4G	4H	
	Provisions pour pertes sur marchés à terme	4J	4K	4L	4M	
	Provisions pour amendes et pénalités	4N	4P	4R	4S	
	Provisions pour pertes de change	4T	4U	4V	4W	
	Provisions pour pensions et obligations similaires	4X	4Y	4Z	5A	
	Provisions pour impôts (1)	5B	5C	5D	5E	
	Provisions pour renouvellement des immobilisations *	5F	5H	5J	5K	
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions	EO	EP	EQ	ER	
	Provisions pour charges sociales et fiscales sur congés à payer *	5R	5S	5T	5U	
	Autres provisions pour risques et charges (1)	5V	5W	5X	5Y	630 985
	TOTAL II	5Z	TV	TW	TX	5 190 728
Provisions pour dépréciation	sur immobilisations { - incorporelles - corporelles - titres mis en équivalence - titres de participation - autres immobilisations financières (1) *	6A	6B	6C	6D	38 515 418
		6E	6F	6G	6H	
		Ø2	Ø3	Ø4	Ø5	
		9U	9V	9W	9X	199 500
		Ø6	Ø7	Ø8	Ø9	
	Sur stocks et en cours	6N	6P	6R	6S	
	Sur comptes clients	6T	6U	6V	6W	1 318 560
	Autres provisions pour dépréciation (1) *	6X	6Y	6Z	7A	242 791
	TOTAL III	7B	TY	TZ	UA	40 276 269
	TOTAL GENERAL (I + II + III)	7C	UB	UC	UD	45 466 997
Dont dotations et reprises { - d'exploitation - financières - exceptionnelles		UE	UF			
		UG	UH			
		UJ	UK			
Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculé selon les règles prévues à l'article 39-1-5e du C.G.I.					10	

(1) à détailler sur feuillet séparé selon l'année de constitution de la provision ou selon l'objet de la provision.

NOTA : Les charges à payer ne doivent pas être mentionnées sur ce tableau mais être ventilées sur l'état détaillé des charges à payer dont la production est prévue par l'article 38 II de l'annexe III au CGI.

CADRE A		ETAT DES CREANCES		Montant brut 1		A 1 an au plus 2		A plus d'un an 3			
Désignation de l'entreprise : SAS EDEIS											
Néant <input type="checkbox"/>											
DE L'ACTIF IMMOBILISE	Créances rattachées à des participations		UL		UM		UN				
	Prêts (1) (2)		UP		UR		US				
	Autres immobilisations financières		UT	1 137 615	UV		UW	1 137 615			
DE L'ACTIF CIRCULANT	Clients douteux ou litigieux		VA	1 568 265		1 568 265					
	Autres créances clients		UX	21 016 866		21 016 866					
	Créance représentative de titres prêtés ou remis en garantie * (Provision pour dé- préciation antérieure- ment constituée * UO)		ZI								
	Personnel et comptes rattachés		UY	27 757		27 757					
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux		UZ	1 316		1 316					
	Etat et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices		VM	39 516		39 516				
		Taxe sur la valeur ajoutée		VB	1 167 116		1 167 116				
		Autres impôts, taxes et versements assimilés		VN							
		Divers		VP	114 226		114 226				
	Groupe et associés (2)		VC	17 684 615		1 091 604		16 593 011			
	Débiteurs divers (dont créances relatives à des opérations de pension de titres)		VR	1 122 749		1 122 749					
	Charges constatées d'avance		VS	611 663		611 663					
	TOTAUX			VT	44 491 706	VU	26 761 080	VV	17 730 626		
RENOVOIS	(1)	Montant - Prêts accordés en cours d'exercice des - Remboursements obtenus en cours d'exercice	VD								
	(2)	Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)	VE								
			VF								
CADRE B		ETAT DES DETTES		Montant brut 1		A 1 an au plus 2		A plus d'1 an et 5 ans au plus 3		A plus de 5 ans 4	
Emprunts obligataires convertibles (1)		7Y									
Autres emprunts obligataires (1)		7Z									
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (1)	à 1 an maximum à l'origine		VG	1 113 183		1 113 183					
	à plus d'1 an à l'origine		VH								
Emprunts et dettes financières divers (1) (2)		8A	2 000				2 000				
Fournisseurs et comptes rattachés		8B	5 221 525		5 221 525						
Personnel et comptes rattachés		8C	1 711 404		1 711 404						
Sécurité sociale et autres organismes sociaux		8D	8 727 400		8 727 400						
Etat et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices		8E								
	Taxe sur la valeur ajoutée		VW	5 711 539		5 711 539					
	Obligations cautionnées		VX								
	Autres impôts, taxes et assimilés		VQ	393 896		393 896					
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		8J	110 627		110 627						
Groupe et associés (2)		VI	12 158 229		1 528 357		10 629 872				
Autres dettes (dont dettes relatives à des opérations de pension de titres)		8K	9 205 653		9 205 653						
Dette représentative de titres empruntés ou remis en garantie *		Z2									
Produits constatés d'avance		8L	4 825 124		4 825 124						
TOTAUX			VY	49 180 582	VZ	38 548 710	10 631 872				
RENOVOIS	(1)	Emprunts souscrits en cours d'exercice	VJ		(2)	Montant des divers emprunts et dettes contrac- tés auprès des associés personnes physiques		VL			
		Emprunts remboursés en cours d'exercice	VK		* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n°2032.						

EDEIS

Société par actions simplifiée au capital de 1 000 000 euros
Siège social : 19 boulevard Paul Vaillant Couturier 94200 Ivry-sur-Seine
444 649 537 R.C.S. CRETEIL

**PROPOSITION D’AFFECTATION DU RESULTAT
AUX DECISIONS ORDINAIRES ANNUELLES DE L’ASSOCIE UNIQUE
DU 22 AVRIL 2022**

« L’associé unique, propose d’affecter la perte de l’exercice qui s’élève à (332 403) euros de la manière suivante :

Report à nouveau 332 403 euros

La réserve légale s’élevant à 100 000 euros est entièrement dotée.

Après affectation du résultat, le compte report à nouveau s’élève à 24 034 886 euros et les capitaux propres à 25 134 886 euros. »

**DECISION D’AFFECTATION DU RESULTAT
AUX DECISIONS ORDINAIRES ANNUELLES DE L’ASSOCIE UNIQUE
DU 22 AVRIL 2022**

« TROISIEME DECISION

L’associé unique, propose d’affecter la perte de l’exercice qui s’élève à (332 403) euros de la manière suivante :

Report à nouveau 332 403 euros

Après affectation du résultat, le compte report à nouveau s’élève à 24 034 886 euros et les capitaux propres à 25 134 886 euros.

La réserve légale s’élevant à 100 000 euros est entièrement dotée.

Conformément à l’article 243 bis du Code Général des Impôts, il est rappelé que la Société a procédé, au titre des trois exercices précédemment clos, aux distributions suivantes de dividendes :

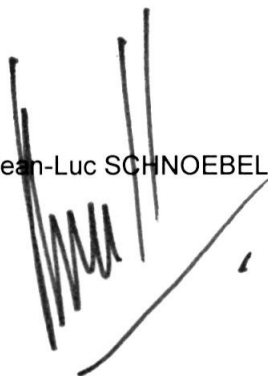
Au cours de l'exercice 2021 Ouvert le 01/01/2021 Et clos le 31/12/2021 Et au titre de l'exercice 2020	Au cours de l'exercice 2020 Ouvert le 01/01/2020 Et clos le 31/12/2020 Et au titre de l'exercice 2019	Au cours de l'exercice 2019 Ouvert le 01/01/2019 Et clos le 31/12/2019 Et au titre de l'exercice 2018
0 euro	45 250 000 euros	11 736 433,95 euros
Décisions ordinaires annuelles du 19 avril 2021	Décisions du Président en date du 12 décembre 2019 de distribution d'un acompte sur dividendes à hauteur de 44 250 000 euros. Décisions ordinaires annuelles du 30 mars 2020 à hauteur de 1 000 000 euros.	Décisions ordinaires annuelles du 27 mai 2019

Cette décision est adoptée par l'associé unique. »

Certifié conforme

Président
 CIPIM

Représentée par M. Jean-Luc SCHNOEBELEN

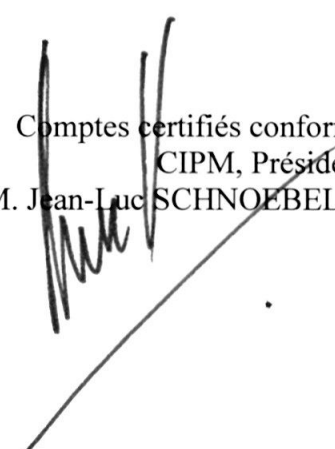


EDEIS

Société par actions simplifiée au capital de 1 000 000 euros
Siège social : 19 boulevard Paul Vaillant Couturier 94200 Ivry-sur-Seine
444 649 537 R.C.S. CRETEIL

COMPTES ANNUELS AU
31 DECEMBRE 2021

Comptes certifiés conformes
CIPM, Présidente
Représentée par M. Jean-Luc SCHNOEBELEN



Désignation de l'entreprise : SAS EDEIS		Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois * 12						
Adresse de l'entreprise : 19 bd Paul Vaillant Couturier		Durée de l'exercice précédent * 12						
Numéro SIRET * 4 4 4 6 4 9 5 3 7 0 0 0 5 7		Néant <input type="checkbox"/> *						
		Exercice N, clos le, 31122021						
		N-1 31122020						
		Brut 1						
		Amortissements, provisions 2						
		Net 3						
		Net 4						
Capital souscrit non appelé (I)		AA						
ACTIF IMMOBILISE *	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement *	AB	AC				
		Frais de développement *	CX	CQ				
		Concessions, brevets et droits similaires	AF	AC	1 356 416	1 042 690	313 726	342 127
		Fonds commercial (1)	AH	AI	37 825 849	37 825 847	2	2
		Autres immobilisations incorporelles	AJ	AK	689 571	689 571		
		Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL	AM				
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Terrains	AN	AC				
		Constructions	AP	AQ				
		Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR	AS	32 307	24 215	8 092	2 085
		Autres immobilisations corporelles	AT	AU	4 184 269	3 094 370	1 089 899	1 137 218
		Immobilisations en cours	AV	AW				
		Avances et acomptes	AX	AY				
	IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS	CT				
		Autres participations	CU	CV	3 546 665	199 500	3 347 165	3 347 165
		Créances rattachées à des participations	BB	BC				
Autres titres immobilisés		BD	BE					
Prêts		BF	BG				5 560	
Autres immobilisations financières *		BH	BI	1 137 615		1 137 615	1 371 129	
TOTAL (II)		BJ	BK	48 772 692	42 876 192	5 896 499	6 205 286	
ACTIF CIRCULANT	STOCKS *	Matières premières, approvisionnements	BL	BM				
		En cours de production de biens	BN	BO				
		En cours de production de services	BP	BQ				
		Produits intermédiaires et finis	BR	BS				
		Marchandises	BT	BU				
	CREANCES	Avances et acomptes versés sur commandes	BV	BW	165 369		165 369	162 693
		Clients et comptes rattachés (3) *	BX	BY	22 585 132	1 318 560	21 266 571	24 464 750
		Autres créances (3)	BZ	CA	20 157 297	242 791	19 914 506	10 813 100
	DIVERS	Capital souscrit et appelé, non versé	CB	CC				
		Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :)	CD	CE				
	Disponibilités	CF	CG	31 875 297		31 875 297	39 399 998	
Comptes de régularisation	Charges constatées d'avance (3) *	CH	CI	611 663		611 663	194 048	
	TOTAL (III)	CJ	CK	75 394 758	1 561 351	73 833 407	75 034 589	
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	CW						
	Primes de remboursement des obligations (V)	CM						
	Ecarts de conversion actif * (VI)	CN						
TOTAL GENERAL (I à VI)		CO	1A	124 167 449	44 437 544	79 729 906	81 239 874	
Renvois : (1) Dont droit au bail :			(2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes :	CP		(3) Part à plus d'un an :	CR	
Clause de réserve de propriété : *								
Immobili- sations :			Stocks :			Créances :		
							16 593 011	

Désignation de l'entreprise SAS EDEIS		Néant <input type="checkbox"/> *		
		Exercice N	Exercice N-1	
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1) * (Dont versé :1 000 000.....)	DA	1 000 000	1 000 000
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	DB		
	Ecarts de réévaluation (2) * (dont écart d'équivalence <input type="checkbox"/> EK <input type="checkbox"/>)	DC		
	Réserve légale (3)	DD	100 000	100 000
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE		
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours <input type="checkbox"/> B1 <input type="checkbox"/>)	DF		
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* <input type="checkbox"/> EJ <input type="checkbox"/>)	DG		
	Report à nouveau	DH	24 367 289	25 836 571
	RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI	(332 403)	(1 469 283)
	Subventions d'investissement	DJ		
	Provisions réglementées *	DK		
	TO TAL (I)	DL	25 134 886	25 467 289
	Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM	
Avances conditionnées		DN		
TO TAL (II)		DO		
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP	5 190 728	5 592 548
	Provisions pour charges	DQ		
	TO TAL (III)	DR	5 190 728	5 592 548
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS		
	Autres emprunts obligataires	DT		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU	1 113 183	3 317 473
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs <input type="checkbox"/> EI <input type="checkbox"/>)	DV	12 160 229	12 229 667
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW	223 710	258 794
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	5 221 525	7 859 997
	Dettes fiscales et sociales	DY	16 544 240	12 945 649
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ	110 627	36 078
	Autres dettes	EA	9 205 653	10 142 050
Compte régul. Produits constatés d'avance (4)	EB	4 825 124	3 390 329	
TO TAL (IV)	EC	49 404 292	50 180 037	
Ecarts de conversion passif *	ED			
TO TAL GENERAL (I à V)	EE	79 729 906	81 239 874	
RENVois	(1) Ecart de réévaluation incorporé au capital	1B		
	(2) Dont { Réserve spéciale de réévaluation (1959) Ecart de réévaluation libre Réserve de réévaluation (1976)	1C		
		1D		
		1E		
	(3) Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	EF		
(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG	38 548 710	37 691 577	
(5) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH	1 113 183	3 317 473	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Désignation de l'entreprise : SAS EDEIS						Néant <input type="checkbox"/> *	
		Exercice N				Exercice (N-1)	
		France		Exportations et livraisons intracommunautaires		Total	
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *	FA		FB		FC	
	Production vendue $\left\{ \begin{array}{l} \text{biens}^* \\ \text{services}^* \end{array} \right.$	FD	6 807 708	FE		FF	6 807 708
		FG	40 854 880	FH	2 020 819	FI	42 875 700
	Chiffres d'affaires nets*	FJ	47 662 588	FK	2 020 819	FL	49 683 407
	Production stockée *					FM	
	Production immobilisée *					FN	
	Subventions d'exploitation					FO	
	Reprises sur amortissements et provisions, transfert de charges * (9)					FP	2 508 523
	Autres produits (1) (11)					FQ	58 395
	Total des produits d'exploitation (2) (I)						FR
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane) *					FS	
	Variation de stock (marchandises) *					FT	
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane) *					FU	
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements) *					FV	
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis) *					FW	22 197 965
	Impôts, taxes et versements assimilés *					FX	1 243 434
	Salaires et traitements *					FY	18 951 894
	Charges sociales (10)					FZ	8 151 702
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations $\left\{ \begin{array}{l} - \text{dotations aux amortissements}^* \\ - \text{dotations aux provisions} \end{array} \right.$				GA	1 320 371
						GB	
		Sur actif circulant : dotations aux provisions *				GC	459 546
	Pour risques et charges : dotations aux provisions					GD	802 092
	Autres charges (12)					GE	1 136 976
Total des charges d'exploitation (4) (II)						GF	54 263 979
1 - RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)						GG	(2 013 653)
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée * (III)					GH	
	Perte supportée ou bénéfice transféré * (IV)					GI	
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)					GJ	400 000
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)					GK	516
	Autres intérêts et produits assimilés (5)					GL	70 575
	Reprises sur provisions et transferts de charges					GM	
	Différences positives de change					GN	1 283
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement					GO	
Total des produits financiers (V)						GP	472 374
CHARGES FINANCIERS	Dotations financières aux amortissements et provisions *					GQ	
	Intérêts et charges assimilées (6)					GR	64 929
	Différences négatives de change					GS	176
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement					GT	
Total des charges financières (VI)						GU	65 105
2 - RESULTAT FINANCIER (V - VI)						GV	407 270
3 - RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS (I - II + III - IV + V - VI)						GW	(1 606 383)
							(2 703 237)

Désignation de l'entreprise SAS EDEIS		Néant <input type="checkbox"/> *		
		Exercice N	Exercice N-1	
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion	HA	254 018	209 924
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *	HB	305	9 183
	Reprises sur provisions et transferts de charges	HC		
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)	HD	254 324	219 107
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)	HE	57 006	66 125
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *	HF	14 941	40 875
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions (6 ter)	HG		
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)	HH	71 947	107 000
4 - RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)		HI	182 377	112 107
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)		HJ		
Impôts sur les bénéfices * (X)		HK	(1 091 604)	(1 121 848)
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)		HL	52 977 024	61 478 677
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)		HM	53 309 427	62 947 959
5 - BENEFICE OU PERTE (Total des produits - Total des charges)		HN	(332 403)	(1 469 283)
RENVois	(1) Dont produits nets partiels sur opérations à long terme	HO		
	(2) Dont { - produits de locations immobilières - produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	HY		
		IG		
	(3) Dont { - Crédit-bail mobilier * - Crédit-bail immobilier	HP		
		HQ		
	(4) Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	IH		
	(5) Dont produits concernant les entreprises liées	IJ	440 454	301 919
	(6) Dont intérêts concernant les entreprises liées	IK	63 853	2 379
	(6bis) Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238 bis du C.G.I.)	HX	12 469	10 000
	(6ter) Dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies) Dont amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)	RC		
		RD		
	(9) Dont transferts de charges	A1	326 422	24 912
	(10) Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13) (dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG/CRDS) A5	A2		
(11) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)	A3			
(12) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)	A4	1 320	1 865	
(13) Dont primes et cotisations sociales facultatives A6 dont cotisations facultatives Madelin A7 obligatoires A9 dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite A8				
(7) Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe) :		Exercice N		
		Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels	
Cf. état 2053-Détail des produits et charges exceptionnels		71 947	254 324	
(8) Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :		Exercice N		
		Charges antérieures	Produits antérieurs	

2053 - Détail des produits et charges exceptionnels au 31/12/2021

Détail des produits et charges exceptionnels :	Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels
Pénalités commerciales	46 582	
Pénalités et amendes	110	
VNC des immobilisations corporelles sorties	14 941	
Protocole transactionnel sur litige commercial		150 000
Rentrées sur créances amorties		94 091
Produit de ventes immos sorties		305
Autres charges et produits exceptionnels divers	10 314	9 927
Totalisation	71 947	254 324

* (Ne pas reporter le montant des centimes)

Désignation de l'entreprise SAS EDEIS										Néant <input type="checkbox"/> *							
CADRE A	IMMOBILISATIONS					Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice		Augmentations									
								Consécutives à une réévaluation pratiquée au cours de l'exercice ou résultant d'une mise en équivalence		Acquisitions, créations, apports et virements de poste à poste							
										1		2		3			
INCORP.	Frais d'établissement et de développement TOTAL I					CZ		D8		D9							
	Autres postes d'immobilisations incorporelles TOTAL II					KD	39 939 583	KE		KF	885 130						
CORPORELLES	Terrains					KG		KH		KI							
	Constructions	Sur sol propre		Dont Composants	L9	KJ		KK		KL							
		Sur sol d'autrui		Dont Composants	M1	KM		KN		KO							
		Installations générales, agencements * et aménagements des constructions		Dont Composants	M2	KP		KQ		KR							
	Installations techniques, matériel et outillage industriels		Dont Composants	M3	KS	25 242	KT		KU	7 065							
	Autres immobilisations corporelles	Installations générales, agencements, aménagements divers *			KV	2 014 905	KW		KX	139 633							
		Matériel de transport *			KY		KZ		LA								
		Matériel de bureau et mobilier informatique			LB	2 277 486	LC		LD	233 772							
	Emballages récupérables et divers *			LE		LF		LG									
	Immobilisations corporelles en cours					LH		LI		LJ							
	Avances et acomptes					LK		LL		LM							
	TOTAL III					LN	4 317 634	LO		LP	380 469						
FINANCIERES	Participations évaluées par mise en équivalence					8G		8M		8T							
	Autres participations					8U	3 546 665	8V		8W							
	Autres titres immobilisés					IP		IR		IS							
	Prêts et autres immobilisations financières					IT	1 376 688	IU		IV	229 373						
	TOTAL IV					LQ	4 923 353	LR		LS	229 373						
TOTAL GENERAL (I + II + III + IV)					ØG	49 180 570	ØH		ØJ	1 494 972							
CADRE B	IMMOBILISATIONS					Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice		Réévaluation légale * ou évaluation par mise en équivalence							
						par virement de poste à poste				par cessions à des tiers ou mises hors service ou résultant d'une mise en équivalence		Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice					
										1		2		3		4	
INCORP.	Frais d'établissement et de développement TOTAL I					IN		CØ		DØ		D7					
	Autres postes d'immobilisations incorporelles TOTAL II					IO		LV	952 876	LW	39 871 836	IX					
CORPORELLES	Terrains					IP		LX		LY		LZ					
	Constructions	Sur sol propre			IQ		MA		MB		MC						
		Sur sol d'autrui			IR		MD		ME		MF						
		Inst. gales, agencts et am. des constructions			IS		MG		MH		MI						
	Installations techniques, matériel et outillage industriels			IT		MJ		MK	32 307	ML							
	Autres immobilisations corporelles	Inst. gales, agencts, aménagements divers			IU		MM	32 562	MN	2 121 976	MO						
		Matériel de transport			IV		MP		MQ		MR						
	Matériel de bureau et mobilier informatique			IW		MS	448 965	MT	2 062 293	MU							
	Emballages récupérables et divers *			IX		MV		MW		MX							
	Immobilisations corporelles en cours					MY		MZ		NA		NB					
Avances et acomptes					NC		ND		NE		NF						
TOTAL III					IY		NG	481 527	NH	4 216 575	NI						
FINANCIERES	Participations évaluées par mise en équivalence					IZ		ØU		M7		ØW					
	Autres participations					IØ		ØX		ØY	3 546 665	ØZ					
	Autres titres immobilisés					I1		2B		2C		2D					
	Prêts et autres immobilisations financières					I2		2E	468 447	2F	1 137 615	2G					
	TOTAL IV					I3		NJ	468 447	NK	4 684 280	2H					
TOTAL GENERAL (I + II + III + IV)					I4		ØK	1 902 851	ØL	48 772 692	ØM						

Exercice N clos le : 31 12 2021

Les entreprises ayant pratiqué la réévaluation légale de leurs immobilisations amortissables (art. 238 bis J du CGI) doivent joindre ce tableau à leur déclaration jusqu'à (et y compris) l'exercice au cours duquel la provision spéciale (col. 6) devient nulle.

Désignation de l'entreprise : **SAS EDEIS**Néant *

CADRE A	Détermination du montant des écarts (col. 1 - col. 2) (1)		Utilisation de la marge supplémentaire d'amortissement			Montant de la provision spéciale à la fin de l'exercice [(col.1 - col.2) - col.5 (5)]
	Augmentation du montant brut des immobilisations	Augmentation du montant des amortissements	Au cours de l'exercice		Montant cumulé à la fin de l'exercice (4)	
			Montant des suppléments d'amortissement (2)	Fraction résiduelle correspondant aux éléments cédés (3)		
	1	2	3	4	5	6
1 Concessions, brevets et droits similaires						
2 Fonds commercial						
3 Terrains						
4 Constructions						
5 Installations techniques mat. et out. industriels						
6 Autres immobilisations corporelles						
7 Immobilisations en cours						
8 Participations						
9 Autres titres immobilisés						
10	TOTAUX					

- (1) Les augmentations du montant brut et des amortissements à inscrire respectivement aux colonnes 1 et 2 sont celles qui ont été apportées au montant des immobilisations amortissables réévaluées dans les conditions définies à l'article 238 bis J du code général des impôts et figurant à l'actif de l'entreprise au début de l'exercice. Le montant des écarts est obtenu en soustrayant des montants portés colonne 1, ceux portés colonne 2.
- (2) Porter dans cette colonne le supplément de dotation de l'exercice aux comptes d'amortissement (compte de résultat) consécutif à la réévaluation.
- (3) Cette colonne ne concerne que les immobilisations réévaluées cédées au cours de l'exercice. Il convient d'y reporter, l'année de la cession de l'élément, le solde non utilisé de la marge supplémentaire d'amortissement.
- (4) Ce montant comprend :
- le montant total des sommes portées aux colonnes 3 et 4;
 - le montant cumulé à la fin de l'exercice précédent, dans la mesure où ce montant correspond à des éléments figurant à l'actif de l'entreprise au début de l'exercice.
- (5) Le montant total de la provision spéciale en fin d'exercice est à reporter au passif du bilan (tableau n° 2051) à la ligne "Provisions réglementées".

CADRE B**DEFICITS REPORTABLES AU 31 DECEMBRE 1976 IMPUTES SUR LA PROVISION SPECIALE AU POINT DE VUE FISCAL**

1 - FRACTION INCLUSE DANS LA PROVISION SPECIALE AU DEBUT DE L'EXERCICE

2 - FRACTION RATTACHEE AU RESULTAT DE L'EXERCICE -

3 - FRACTION INCLUSE DANS LA PROVISION SPECIALE EN FIN D'EXERCICE =

Le cadre B est servi par les seules entreprises qui ont imputé leurs déficits fiscalement reportables au 31 décembre sur la provision spéciale.

Il est rappelé que cette imputation est purement fiscale et ne modifie pas les montants de la provision spéciale figurant au bilan: de même, les entreprises en cause continuent à réintégrer chaque année dans leur résultat comptable le supplément d'amortissement consécutif à la réévaluation.

Ligne 2, inscrire la partie de ce déficit incluse chaque année dans les montants portés aux colonnes 3 et 4 du cadre A. Cette partie est obtenue en multipliant les montants portés aux colonnes 3 et 4 par une fraction dont les éléments sont fixés au moment de l'imputation, le numérateur étant le montant du déficit imputé et le dénominateur celui de la provision.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Désignation de l'entreprise : SAS EDEIS										Néant <input type="checkbox"/>	
CADRE A											
SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES (OU VENANT EN DIMINUTION DE L'ACTIF) *											
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES			Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice		
Frais établissement et développement			CY		EL		EM		EN		
Fonds commercial			RE		RF		RI		RJ		
Autres immobilisations incorporelles			PE	1 082 035	PF	913 531	PG	952 876	PH	1 042 690	
TOTAL I			RK	1 082 035	RM	913 531	RN	952 876	RO	1 042 690	
Terrains			PI		PJ		PK		PL		
Constructions	Sur sol propre		PM		PN		PO		PQ		
	Sur sol d'autrui		PR		PS		PT		PU		
	Inst. générales, agencements et aménagement des constructions		PV		PW		PX		PY		
Installations techniques, matériel et outillage industriels			PZ	23 157	QA	1 057	QB		QC	24 215	
Autres immobilisations	Inst. générales, agencements, aménagement divers		QD	1 323 914	QE	127 907	QF	18 556	QG	1 433 264	
	Matériel de transport		QH		QI		QJ		QK		
corporelles	Matériel de bureau et informatique, mobilier		QL	1 831 260	QM	277 876	QN	448 031	QO	1 661 106	
	Emballages récupérables et divers		QP		QR		QS		QT		
	TOTAL II			QU	3 178 331	QV	406 840	QW	466 587	QX	3 118 585
TOTAL GENERAL (I + II)			ØN	4 260 366	ØP	1 320 371	ØQ	1 419 463	ØR	4 161 274	
CADRE B											
VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DEROGATOIRES											
Immobilisations amortissables	DOTATIONS						REPRISES				Mouvement net des amortissements à la fin de l'exercice
	Colonne 1 Différentiel de durée et autres	Colonne 2 Mode dégressif	Colonne 3 Amortissement fiscal exceptionnel	Colonne 4 Différentiel de durée et autres	Colonne 5 Mode dégressif	Colonne 6 Amortissement fiscal exceptionnel					
Frais établissements	M9	N1	N2	N3	N4	N5				N6	
Fonds commercial	RP	RQ	RR	RS	RT	RU				RV	
Autres immob. incorporelles	N7	N8	P6	P7	P8	P9				Q1	
TOTAL I	RW	RX	RY	RZ	SB	SC				SD	
Terrains	Q2	Q3	Q4	Q5	Q6	Q7				Q8	
Constructions	Sur sol propre	Q9	R1	R2	R3	R4				R6	
	Sur sol d'autrui	R7	R8	R9	S1	S2				S4	
	Inst. gales, agenc et am des const.	S5	S6	S7	S8	S9				T2	
Inst. techniques mat. et outillage	T3	T4	T5	T6	T7	T8				T9	
Autres immob. corporelles	Inst. gales, agenc am divers	U1	U2	U3	U4	U5				U7	
	Matériel de transport	U8	U9	V1	V2	V3				V5	
	Mat. bureau et inform. mobilier	V6	V7	V8	V9	W1				W3	
	Emballages récup. et divers	W4	W5	W6	W7	W8	W9			X1	
TOTAL II	X2	X3	X4	X5	X6	X7				X8	
Frais d'acquisition de titres de participations TOTAL III	NL			NM						NO	
Total général (I + II + III)	NP	NQ	NR	NS	NT	NU				NV	
Total général non ventilé (NP + NQ + NR)	NW		Total général non ventilé (NS + NT + NU)	NY		Total général non ventilé (NW - NY)	NZ				
CADRE C											
MOUVEMENTS DE L'EXERCICE AFFECTANT LES CHARGES REPARTIES SUR PLUSIEURS EXERCICES *			Montant net au début de l'exercice		Augmentations		Dotations de l'exercice aux amortissements		Montant net à la fin de l'exercice		
Frais d'émission d'emprunt à étaler							Z9		Z8		
Primes de remboursement des obligations							SP		SR		

7 PROVISIONS INSCRITES AU BILAN

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : SAS EDEIS					Néant <input type="checkbox"/> *			
Nature des provisions		Montant au début de l'exercice 1	AUGMENTATIONS: Dotations de l'exercice 2	DIMINUTIONS: Reprises de l'exercice 3	Montant à la fin de l'exercice 4			
Provisions réglementées	Provisions pour reconstitution des gisements miniers et pétroliers *	3T	TA	TB	TC			
	Provisions pour investissement (art. 237 bis A-II) *	3U	TD	TE	TF			
	Provisions pour hausse des prix (1) *	3V	TG	TH	TI			
	Amortissements dérogatoires	3X	TM	TN	TO			
	Dont majorations exceptionnelles de 30%	D3	D4	D5	D6			
	Provisions pour prêts d'installation (art. 39 quinquies H du CGI)	IJ	IK	IL	IM			
	Autres provisions réglementées (1)	3Y	TP	TQ	TR			
	TOTAL I	3Z	TS	TT	TU			
Provisions pour risques et charges	Provisions pour litiges	4A	4B	4C	4D	4 559 743		
	Provisions pour garanties données aux clients	4E	4F	4G	4H			
	Provisions pour pertes sur marchés à terme	4J	4K	4L	4M			
	Provisions pour amendes et pénalités	4N	4P	4R	4S			
	Provisions pour pertes de change	4T	4U	4V	4W			
	Provisions pour pensions et obligations similaires	4X	4Y	4Z	5A			
	Provisions pour impôts (1)	5B	5C	5D	5E			
	Provisions pour renouvellement des immobilisations *	5F	5H	5J	5K			
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions	EO	EP	EQ	ER			
	Provisions pour charges sociales et fiscales sur congés à payer *	5R	5S	5T	5U			
	Autres provisions pour risques et charges (1)	5V	5W	5X	5Y	630 985		
	TOTAL II	5Z	5 592 548	802 092	1 203 911	5 190 728		
Provisions pour dépréciation	sur immobilisations { - incorporelles - corporelles - titres mis en équivalence - titres de participation - autres immobilisations financières (1) *	6A	38 515 418	6B	6C	38 515 418		
		6E		6F	6G	6H		
		Ø2		Ø3	Ø4	Ø5		
		9U	199 500	9V	9W	9X	199 500	
		Ø6		Ø7	Ø8	Ø9		
	Sur stocks et en cours	6N		6P	6R	6S		
	Sur comptes clients	6T	1 977 203	6U	319 546	6V	978 189	
	Autres provisions pour dépréciation (1) *	6X	102 791	6Y	140 000	6Z	7A	242 791
	TOTAL III	7B	40 794 912	459 546	978 189	UA	40 276 269	
	TOTAL GENERAL (I + II + III)	7C	46 387 460	1 261 638	2 182 101	UD	45 466 997	
Dont dotations et reprises { - d'exploitation - financières - exceptionnelles		UE	1 261 638	UF	2 182 101			
		UG		UH				
		UJ		UK				
Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculé selon les règles prévues à l'article 39-I-5e du C.G.I.					10			

(1) à détailler sur feuillet séparé selon l'année de constitution de la provision ou selon l'objet de la provision.
 NOTA : Les charges à payer ne doivent pas être mentionnées sur ce tableau mais être ventilées sur l'état détaillé des charges à payer dont la production est prévue par l'article 38 II de l'annexe III au CGI.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

2056 - Détail des autres provisions pour risques et charges au 31/12/2021

Libellé	Montant début exercice	Augmentation	Diminution	Montant fin exercice
Provision litige et départs de personnel	289 471	228 521	389 766	128 226
Provision litige commercial	500 000	2 094		502 094
Provision pertes à terminaison	39 117	664	39 117	664
Totalisation	828 589	231 279	428 883	630 984

2056 - Détail des autres provisions pour dépréciation au 31/12/2021

Libellé	Montant début exercice	Augmentation	Diminution	Montant fin exercice
Provision C/C	102 791			102 791
Provision autres créances		140 000		140 000
Totalisation	102 791	140 000		242 791

CADRE A		ETAT DES CREANCES		Montant brut 1	A 1 an au plus 2	A plus d'un an 3	
DE L'ACTIF IMMOBILISE	Créances rattachées à des participations		UL		UM	UN	
	Prêts (1) (2)		UP		UR	US	
	Autres immobilisations financières		UT	1 137 615	UV	1 137 615	
DE L'ACTIF CIRCULANT	Clients douteux ou litigieux		VA	1 568 265	1 568 265		
	Autres créances clients		UX	21 016 866	21 016 866		
	Créance représentative de titres prêtés ou remis en garantie * (Provision pour dé- préciation antérieurement constituée * UO)		ZI				
	Personnel et comptes rattachés		UY	27 757	27 757		
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux		UZ	1 316	1 316		
	Etat et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices		VM	39 516	39 516	
		Taxe sur la valeur ajoutée		VB	1 167 116	1 167 116	
		Autres impôts, taxes et versements assimilés		VN			
		Divers		VP	114 226	114 226	
	Groupe et associés (2)		VC	17 684 615	1 091 604	16 593 011	
	Débiteurs divers (dont créances relatives à des opérations de pension de titres)		VR	1 122 749	1 122 749		
	Charges constatées d'avance		VS	611 663	611 663		
	TOTAUX			VT	44 491 706	26 761 080	17 730 626
RENOIS	(1)	Montant - Prêts accordés en cours d'exercice des - Remboursements obtenus en cours d'exercice	VD				
	(2)	Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)	VE				
CADRE B		ETAT DES DETTES		Montant brut 1	A 1 an au plus 2	A plus d'1 an et 5 ans au plus 3	A plus de 5 ans 4
Emprunts obligataires convertibles (1)		7Y					
Autres emprunts obligataires (1)		7Z					
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (1)	à 1 an maximum à l'origine		VG	1 113 183	1 113 183		
	à plus d'1 an à l'origine		VH				
Emprunts et dettes financières divers (1) (2)		8A	2 000		2 000		
Fournisseurs et comptes rattachés		8B	5 221 525	5 221 525			
Personnel et comptes rattachés		8C	1 711 404	1 711 404			
Sécurité sociale et autres organismes sociaux		8D	8 727 400	8 727 400			
Etat et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices		8E				
	Taxe sur la valeur ajoutée		VW	5 711 539	5 711 539		
	Obligations cautionnées		VX				
	Autres impôts, taxes et assimilés		VQ	393 896	393 896		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		8J	110 627	110 627			
Groupe et associés (2)		VI	12 158 229	1 528 357	10 629 872		
Autres dettes (dont dettes relatives à des opérations de pension de titres)		8K	9 205 653	9 205 653			
Dette représentative de titres empruntés ou remis en garantie *		Z2					
Produits constatés d'avance		8L	4 825 124	4 825 124			
TOTAUX			VY	49 180 582	38 548 710	10 631 872	
RENOIS	(1)	Emprunts souscrits en cours d'exercice	VJ		(2) Montant des divers emprunts et dettes contrac- tés auprès des associés personnes physiques VL		
		Emprunts remboursés en cours d'exercice	VK				

Désignation de l'entreprise : SAS EDEIS						Néant <input type="checkbox"/> *		Exercice N, clos le : 31122021					
I. RÉINTEGRATIONS						BÉNÉFICE COMPTABLE DE L'EXERCICE							
Charges non admises en déduction du résultat fiscal	Rémunération du travail de l'exploitant ou des associés (entreprises à l'IR)												
	Avantages personnels non déductibles* (sauf amortissements à porter ligne ci-dessous)	WD		Amortissements excédentaires (art. 39-4 du C.G.I.) et autres amortissements non déductibles			WE		102 937				
		Autres charges et dépenses somptuaires (art. 39-4 du C.G.I.)	WF	63 510	Taxe sur les véhicules des sociétés (entreprises à l'IS)			WG	39 427				
	Fraction des loyers à réintégrer dans le cadre d'un crédit bail immobilier et de levée d'option	RA		Part des loyers dispensée de réintégration (art. 239 sexies D)			RB						
	Provisions et charges à payer non déductibles (cf tableau 2058-B, cadre III)	WI	454 831	Charges à payer liées à des états et territoires non coopératifs non déductibles (cf 2067-BIS)			XX		454 940				
	Amendes et pénalités	WJ	110	Charges financières (art. 39-1-3° et 212 bis) *			XZ						
	Réintégrations prévues à l'article 155 du CGI*												
	Impôt sur les sociétés (cf. page 9 de la notice 2032)												
	Quote-part	Bénéfices réalisés par une société de personnes ou un GIE			WL		Résultats bénéficiaires visés à l'article 209 B du CGI		L7				
	RÉGIMES D'IMPOSITION PARTICULIERS ET impositions différées	Moins-values nettes à long terme { - imposées au taux de 15 % ou de 19 % (12,8 % pour les entreprises à l'impôt sur le revenu) - imposées au taux de 0 %											
Fraction imposable des plus-values réalisées au cours d'exercices antérieurs *						{ - Plus-values nettes à court terme - Plus-values soumises au régime des fusions							
Écarts de valeurs liquidatives sur OPC * (entreprises à l'IS)													
Réintégrations diverses à détailler sur feuillet séparé DONT*		Intérêts excédentaires (art. 39-1-3e et 212 du C.G.I.)		SU		Zones d'entreprises * (activité exonérée)		SW					
						Quote-part de 12 % des plus-values à taux zéro		M8					
Réintégration des charges affectées aux activités éligibles au régime de taxation au tonnage													
Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage													
						TOTAL I		(521 257)					
II. DÉDUCTIONS						PERTE COMPTABLE DE L'EXERCICE							
Quote-part dans les pertes subies par une société de personnes ou un G.I.E. *													
Provisions et charges à payer non déductibles, antérieurement taxées, et réintégrées dans les résultats comptables de l'exercice (cf tableau 2058-B, cadre III)													
Régimes d'imposition particuliers et impositions différées	Plus-values nettes à long terme { - imposées au taux de 15 % (12,8 % pour les entreprises soumises à l'impôt sur le revenu) - imposées au taux de 0 % - imposées au taux de 19 % - imputées sur les moins-values nettes à long terme antérieures - imputées sur les déficits antérieurs												
	Autres plus-values imposées au taux de 19 %												
	Fraction des plus values nettes à court terme de l'exercice dont l'imposition est différée *												
	Régime des sociétés mères et des filiales * (Quote-part de frais et charges restant imposable à déduire des produits nets de participation)												
	Produits de participations inéligibles au régime des sociétés mères déductibles à hauteur de 99 % (art. 223 B du CGI)												
	Dédution autorisée au titre des investissements réalisés dans les collectivités d'Outre-mer *												
Mesures d'Incitation	Majoration d'amortissement *												
	Abattement sur le bénéfice et exonérations	Entreprises nouvelles - (Reprise d'entreprises en difficultés 44 septies)		K9		Société investissement immobilier cotées (art. 208C)		K3		Zone de restructuration de la défense (44 terdecies)		PA	
		Zone franche urbaine-TE (art. 44 octies)		QV		Bassin d'emploi à redynamiser (art. 44 duodécies)		1F		Zone franche d'activité NG (art. 44 quaterdecies)		XC	
		Bassin urbain à dynamiser (art. 44 sexdecies)		PP		Zone de revitalisation rurale (art. 44 quindécies)		PC		Zone de développement prioritaire (art.44 septdecies)		PB	
		Entreprises nouvelles 44 sexies		L2		Jeunes entreprises innovantes (art. 44 sexies A)		L5					
Écarts de valeurs liquidatives sur OPC * (entreprises à l'IS)													
Déductions diverses à détailler sur feuillet séparé	Dont déduction exceptionnelle (art. 39 decies)		X9		Dont déduction exceptionnelle simulateur de conduite		YH		Créance dérogée par le report en arrière de déficit		ZI		
	Dt déd. exc (art 39 decies A)	YA		Dt déd. exc (art 39 decies B)	YB		Dt déd. exc (art 39 decies C)	YC		Dt déd. exc (art 39 decies D)	YD		
	Dont déductions exceptionnelles (art. 39 decies F)		YI		Dont déduction exceptionnelle (art. 39 decies G)		YL						
Déductions des produits affectés aux activités éligibles au régime de taxation au tonnage													
III. RÉSULTAT FISCAL						TOTAL II		1 898 436					
Résultat fiscal avant imputation des déficits reportables : { bénéfice (I moins II) déficit (II moins I)						XI							
Déficit de l'exercice reporté en arrière (entreprises à l'IS)*						ZL							
Déficits antérieurs imputés sur les résultats de l'exercice (entreprises à l'IS)*								2 108 007					
RÉSULTAT FISCAL BÉNÉFICE (ligne XN) ou DÉFICIT reportable en avant (ligne XO)						XN		0					
						XO		4 527 700					

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

2058A - Réintégrations diverses
au 31/12/2021

Libellé	Montant
MECENAT	12 469
Totalisation	12 469

Désignation de l'entreprise SAS EDEIS		Néant <input type="checkbox"/> *	
I. SUIVI DES DÉFICITS			
Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent (1)	K4	32 173 819	
Déficits transférés de plein droit (art. 209-II-2 du CGI)	K4 bis		
Nombre d'opérations sur l'exercice	K4 ter		
Déficits imputés (total lignes XB et XL du tableau 2058A)	K5	2 108 007	
Déficits reportables (différence K4 + K4bis - K5)	K6	30 065 811	
Déficit de l'exercice (tableau 2058-A, ligne XO)	YJ		
Total des déficits restant à reporter (somme K6 + YJ)	YK	30 065 811	
II. INDEMNITÉS POUR CONGES À PAYER, CHARGES SOCIALES ET FISCALES CORRESPONDANTES			
Montant déductible correspondant aux droits acquis par les salariés pour les entreprises placées sous le régime de l'article 39-1. 1e bis A1. 1er du CGI, dotations de l'exercice	ZT	2 334 690	
III. PROVISIONS ET CHARGES À PAYER, NON DEDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPÔT			
(à détailler sur feuillet séparé)		Dotations de l'exercice	
		Reprises sur l'exercice	
Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes non déductibles pour les entreprises placées sous le régime de l'article 39-1. 1e bis A1. 2 du CGI *	ZV	ZW	
Provisions pour risques et charges *			
Provision perte à terminaison	8X	664	8Y 39 117
	8Z		9A
	9B		9C
Provisions pour dépréciation *			
Provision pour dépréciation créances douteuses	9D	319 546	9E 978 189
	9F		9G
	9H		9J
Charges à payer			
C3S	9K	50 000	9L 62 000
Effort construction	9M	84 621	9N 90 726
	9P		9R
	9S		9T
TOTAUX (YN = ZV à 9S) et (YO = ZW à 9T)		YN 454 831	YO 1 170 033
à reporter au tableau 2058-A :		↓ ligne WI	↓ ligne WU

CONSÉQUENCE DE LA MÉTHODE PAR COMPOSANTS (art.237 septies du CGI)

Montant de la réintégration ou de la déduction	Montant au début de l'exercice	Imputations	Montant net à la fin de l'exercice
	L1		

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n°2032.

(1) Cette case correspond au montant porté sur la ligne YK du tableau 2058 B déposé au titre de l'exercice précédent.

Annexe libre

Etat exprimé en euros

Base élargie

La société EDEIS est l'ancienne mère d'un groupe d'intégration fiscale qui a cessé au 31/12/2016 suite à l'acquisition par une autre société, la SAS CIPIM, de l'ensemble du capital de la société EDEIS. A cette date, il subsistait un déficit d'ensemble reportable de 64 075 042 € qui a été conservé par l'ancienne société mère EDEIS.

Au 01/01/2017, un nouveau groupe fiscal a été créé par la société CIPIM et la société EDEIS est devenue filiale du nouveau groupe.

La société CIPIM a produit dans les délais légaux une option pour l'imputation du déficit d'ensemble de l'ancien groupe fiscal sur une base élargie.

Au 31/12/2021, le déficit pouvant s'imputer sur une base élargie s'élève à 32 173 819€. Il a été calculé une imputation sur la somme des bénéfices plafonnés des sociétés concernées par la base élargie dans les limites de l'article 209-II du CGI, de 2 108 007€. Cette imputation a été opérée sur le feuillet 2058-A de la société Edeis.

Suite à ci-dessus, le déficit reportable imputable sur une base élargie au 31/12/2021 s'élève à 30 065 811€.

Désignation de l'entreprise : SAS EDEIS										Néant <input type="checkbox"/> *			
ORIGINES (1)	Report à nouveau figurant au bilan de l'exercice antérieur à celui pour lequel la déclaration est établie	ØC	25 836 571	AFFECTATIONS (1)	Affectations aux réserves	- Réserve légale	ZB						
						- Autres réserves	ZD						
	Résultat de l'exercice précédant celui pour lequel la déclaration est établie	ØD	(1 469 283)		Dividendes		ZE						
	Prélèvements sur les réserves	ØE			Autres répartitions		ZF						
	TOTAL I	ØF	24 367 289		TOTAL II	Report à nouveau (NB : le total I doit nécessairement être égal au total II)	ZG			24 367 289			
										ZH	24 367 289		
RENSEIGNEMENTS DIVERS										Exercice N :		Exercice N-1 :	
ENGAGEMENTS	- Engagements de crédit-bail mobilier (précisez le prix de revient des biens pris en crédit-bail)	J7			YQ								
	- Engagements de crédit-bail immobilier				YR								
	- Effets portés à l'escompte et non échus				YS								
DETAILS DES POSTES AUTRES ACHATS ET CHARGES EXTERNES	- Sous-traitance				YT	8 484 401		14 194 963					
	- Locations, charges locatives (dont montant des loyers des biens pris en location pour une durée > 6 mois) et de copropriété	J8	2 274 900		XQ	2 632 170		3 175 564					
	- Personnel extérieur à l'entreprise				YU	2 035 413		3 630 508					
	- Rémunérations d'intermédiaires et honoraires (hors rétrocessions)				SS	2 861 507		2 737 797					
	- Rétrocessions d'honoraires, commissions et courtages				YV								
	- Autres comptes (dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles)	ES			ST	6 184 474		6 707 436					
	Total du poste correspondant à la ligne FW du tableau n° 2052				ZJ	22 197 965		30 446 267					
IMPOTS ET TAXES	- Taxe professionnelle *, CFE, CVAE				YW	420 885		671 216					
	- Autres impôts, taxes et versements assimilés (dont taxe intérieure sur les produits pétroliers)	ZS			9Z	822 549		920 896					
	Total du compte correspondant à la ligne FX du tableau n° 2052				YX	1 243 434		1 592 112					
T.V.A.	- Montant de la T.V.A. collectée				YY	10 189 234		10 778 885					
	- Montant de la T.V.A. déductible comptabilisée au cours de l'exercice au titre des biens et services ne constituant pas des immobilisations				YZ	4 178 038		5 662 326					
	- Montant brut des salaires (cf. dernière déclaration annuelle souscrite au titre des salaires de 2021) *				ØB	18 567 034							
DIVERS	- Montant de la plus value constatée en franchise d'impôt lors de la première option pour le régime simplifié d'imposition *				ØS								
	- Taux d'intérêt le plus élevé servi aux associés à raison des sommes mises à la disposition de la société *				ZK	0,45 %		0,57 %					
	- Numéro de centre de gestion agréé *	XP											
	- Filiales et participations (Liste au 2059-G prévu par art.38 II de l'ann.III au CGI)												
	- Aides perçues ayant donné droit à la réduction d'impôt prévue au 4 de l'article 238 bis du CGI pour l'entreprise donatrice												
- Montant de l'investissement reçu qui a donné lieu à amortissement exceptionnel chez l'entreprise investisseur dans le cadre de l'article 217 octies du CGI													
REGIME DE GROUPE *	Société : résultat comme si elle n'avait jamais été membre du groupe.	JA	(2 403 693)	Plus-values à 15%	JK			Plus-values à 0%	JL				
				Plus-values à 19%	JM			Imputations	JC				
	Groupe : résultat d'ensemble.	JD	(4 994 213)	Plus-values à 15%	JN			Plus-values à 0%	JO				
				Plus-values à 19%	JP			Imputations	JF				
	Si vous relevez du régime de groupe : indiquer 1 si société mère, 2 si société filiale	JH	2	N° SIRET de la société mère du groupe	JJ	8 2 4 5 4 5 2 8 9 0 0 0 2 0							

(1) Entreprises soumises à l'impôt sur les sociétés.

Ce cadre est destiné à faire apparaître l'origine et le montant des sommes distribuées ou mises en réserve au cours de l'exercice dont les résultats font l'objet de la déclaration. Il ne concerne donc pas, en principe, les résultats de cet exercice mais ceux des exercices antérieurs, qu'ils aient ou non déjà fait l'objet d'une précédente affectation.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032 (et dans la notice n° 2058-NOT pour le régime de groupe).

Désignation de l'entreprise : **SAS EDEIS**

Néant *

A - DETERMINATION DE LA VALEUR RESIDUELLE

Nature et date d'acquisition des éléments cédés *	Valeur d'origine *	Valeur nette réévaluée *	Amortissements pratiqués en franchise d'impôt	Autres amortissements *	Valeur résiduelle
1 LOGICIELS	952 876		952 876		
2 INSTALL. AGENCEM	32 562		18 556		14 006
3 MAT. INFORMATIQUE	448 965		448 031		935
4					
5					
6					
7					
8					
9					
10					
11					
12					

B - PLUS-VALUES, MOINS-VALUES

Qualification fiscale des plus et moins-values réalisées *

	Prix de vente	Montant global de la plus-value ou de la moins-value	Court terme	Long terme			Plus-value taxable à 19% (1)
				⊖	⊖	⊖	
1							
2		(14 006)	(14 006)				
3	305	(629)	(629)				
4							
5							
6							
7							
8							
9							
10							
11							
12							

II - Autres éléments	Description		Qualification fiscale des plus et moins-values réalisées *			Plus-value taxable à 19% (1)
			⊖	⊖	⊖	
13	Fraction résiduelle de la provision spéciale de réévaluation afférente aux éléments cédés	+				
14	Amortissements irrégulièrement différés se rapportant aux éléments cédés	+				
15	Amortissements afférents aux éléments cédés mais exclus des charges déductibles par une disposition légale	+				
16	Amortissements non pratiqués en comptabilité et correspondant à la déduction fiscale pour investissement, définie par les lois de 1966, 1968 et 1975, effectivement utilisée	+				
17	Provisions pour dépréciation des titres relevant du régime des plus ou moins-values à long terme devenues sans objet au cours de l'exercice					
18	Dotations de l'exercice aux comptes de provisions pour dépréciation des titres relevant du régime des plus ou moins-values à long terme					
19	Divers (détail à donner sur une note annexe)*					
CADRE A : plus ou moins value nette à court terme (total algébrique des lignes 1 à 20 de la colonne (9))			(14 635)			
CADRE B : plus ou moins value nette à long terme (total algébrique des lignes 1 à 20 de la colonne (10))			(A)	(B)	(C)	
CADRE C : autres plus-values taxables à 19% (11)				(Ventilation par taux)		

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

(1) Ces plus-values sont imposables au taux de 19% en application des articles 238 bis JA, 208 C et 210 E du CGI.

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)Désignation de l'entreprise : **SAS EDEIS**Néant *

- ① Entreprises soumises à l'impôt sur les sociétés.
② Entreprises soumises à l'impôt sur le revenu.

Rappel de la plus ou moins-value de l'exercice relevant du taux de 15 % ① ou 12,80 % ② .	
Gains nets retirés de la cession de titre de sociétés à prépondérance immobilières non cotées exclus du régime du long terme (art.219 I a sexies-0 bis du CGI) ① *.	
Gains nets retirés de la cession de certains titres dont le prix de revient est supérieur à 22,8 M€ (art. 219 I a sexies-0 du CGI) ① *.	

I - SUIVI DES MOINS-VALUES DES ENTREPRISES SOUMISES A L'IMPOT SUR LE REVENU

Origine ①	Moins-values à 12,80 % ②	Imputations sur les plus-values à long terme de l'exercice imposables à 12,80 % ③	Solde des moins-values à 12,80 % ④
Moins-values nettes N			
Moins-values nettes à long terme subies au cours des dix exercices antérieurs (montants restant à déduire à la clôture du dernier exercice)			
N - 1			
N - 2			
N - 3			
N - 4			
N - 5			
N - 6			
N - 7			
N - 8			
N - 9			
N - 10			

II - SUIVI DES MOINS-VALUES A LONG TERME DES ENTREPRISES SOUMISES A L'IMPOT SUR LES SOCIETES *

Origine ①	Moins-values		Imputations sur les plus-values à long terme	Imputations sur le résultat de l'exercice ④	Solde des moins-values à reporter col. ⑤ = ② + ③ - ④ - ⑤
	A 19 % ou à 15 % ②	A 19 % ou 15 % imputables sur le résultat de l'exercice ③	A 15 % ou à 19 % ④		
Moins-values nettes N					
Moins-values nettes à long terme subies au cours des dix exercices antérieurs (montants restant à déduire à la clôture du dernier exercice)					
N - 1					
N - 2					
N - 3					
N - 4					
N - 5					
N - 6					
N - 7					
N - 8					
N - 9					
N - 10					

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

(personnes morales soumises à l'impôt sur les sociétés seulement)*

Désignation de l'entreprise : SAS EDEIS				Néant <input checked="" type="checkbox"/> *		
I SITUATION DU COMPTE AFFECTE A L'ENREGISTREMENT DE LA RESERVE SPECIALE POUR L'EXERCICE N						
		Sous-comptes de la réserve spéciale des plus-values à long terme				
		taxées à 10 %	taxées à 15 %	taxées à 18 %	taxées à 19 %	taxées à 25 %
Montant de la réserve spéciale à la clôture de l'exercice précédent (N-1)	1					
Réserves figurant au bilan des sociétés absorbées au cours de l'exercice	2					
TOTAL (ligne 1 et 2)	3					
Prélèvements opérés {	4					
	5					
TOTAL (ligne 4 et 5)	6					
Montant de la réserve spéciale à la clôture de l'exercice (ligne 3 - ligne 6)	7					
II RESERVE SPECIALE DES PROVISIONS POUR FLUCTUATION DES COURS* (5°, 6°, 7° alinéas de l'art. 39.1-5° du CGI)						
montant de la réserve à l'ouverture de l'exercice ①	réserve figurant au bilan des sociétés absorbées au cours de l'année ②	montants prélevés sur la réserve		montant de la réserve à la clôture de l'exercice ⑤		
		donnant lieu à complément d'impôt ③	ne donnant pas lieu à complément d'impôt ④			

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Désignation de l'entreprise : SAS EDEIS		Néant <input type="checkbox"/> *	
Exercice ouvert le : 01012021		et clos le : 31122021	
		Durée en nombre de mois 12	
DECLARATION DES EFFECTIFS			
Effectifs moyens du personnel	YP		376
dont apprentis	YF		21
dont handicapés	YG		16
Effectifs affectés à l'activité artisanale	RL		
I - Chiffre d'affaire de référence CVAE			
Ventes de produits fabriqués, prestations de services et marchandises	OA		49 683 407
Redevances pour concessions, brevets, licences et assimilés	OK		
Plus-values de cession d'éléments d'immobilisations corporelles et incorporelles, si rattachées à une activité normale et courante	OL		
Refacturations de frais inscrits au compte de transfert de charges	OT		217 666
	TOTAL 1	OX	49 901 073
II - Autres produits à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée			
Autres produits de gestion courante hors quote-parts de résultat sur opérations faites en commun	OH		58 395
Production immobilisée à hauteur des seules charges déductibles ayant concouru à sa formation	OE		
Subventions d'exploitation reçues	OF		
Variation positive des stocks	OD		
Transferts de charges déductibles de la valeur ajoutée	OI		108 756
Rentrées sur créances amorties lorsqu'elles se rapportent au résultat d'exploitation	XT		
	TOTAL 2	OM	167 151
III - Charges à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée			
Achats	ON		9 007 288
Variation négative des stocks	OQ		
Services extérieurs, à l'exception des loyers et redevances	OR		10 864 880
Loyers et redevances, à l'exception de ceux afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois	OS		50 896
Taxes déductibles de la valeur ajoutée	OZ		
Autres charges de gestion courante hors quote-parts de résultat sur opérations faites en commun	OW		1 136 976
Charges déductibles de la valeur ajoutée afférente à la production immobilisée déclarée	OU		
Fraction déductible de la valeur ajoutée des dotations aux amortissements afférentes à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois	O9		
Moins-values de cession d'éléments d'immobilisations corporelles et incorporelles, si attachées à une activité normale et courante	OY		
	TOTAL 3	OJ	21 060 040
IV - Valeur ajoutée produite			
Calcul de la Valeur Ajoutée	TOTAL 1 + TOTAL 2 - TOTAL 3		OG
			29 008 185
V - Cotisation sur la Valeur ajoutée des Entreprises			
Valeur ajoutée assujettie à la CVAE (reporter sur les 1330-CVAE pour les multi-établissements et sur les 1329-AC et 1329-DEF. Si la VA calculée est négative, il convient de reporter un montant égal à 0 au cadre C des formulaires n° 1329-AC et 1329-DEF)			SA
Cadre réservé au mono établissement au sens de la CVAE			
Les entreprises effectuant uniquement des opérations à caractères agricoles n'entrant pas dans le champ de la CVAE ne doivent pas compléter ce cadre. Si vous êtes assujettis à la CVAE et êtes un monoétablissement au sens de la CVAE, compléter le cadre ci-dessous et la donnée de la ligne SA (ci-dessus), vous serez alors dispensé du dépôt de la déclaration n° 1330 CVAE.			
MONO ETABLISSEMENT au sens de la CVAE	EV		
Chiffre d'affaires de référence CVAE	GX		
Effectifs au sens de la CVAE	EY		
Chiffre d'affaires du groupe économique (art. 223 A du CGI)	HX		117 960 229
Période de référence	GY	GZ	
Date de cessation (de l'activité soumise à la CVAE)	HR		

17 COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL

Formulaire obligatoire
(art. 38 de l'ann. III au C.G.I.)

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait
détenant directement au moins 10% du capital de la société)

(1) Néant *

N° de dépôt
[]

EXERCICE CLOS LE **3|1|1|2|2|0|2|1**

N° SIRET **4|4|4|6|4|9|5|3|7|0|0|0|5|7**

DENOMINATION DE L'ENTREPRISE **SAS EDEIS**

ADRESSE (voie) **19 bd Paul Vaillant Couturier**

CODE POSTAL **94200** VILLE **IVRY SUR SEINE**

Nombre total d'associés ou actionnaires personnes morales de l'entreprise P1 **1**

Nombre total de parts ou d'actions correspondantes P3 **1 000 000**

Nombre total d'associés ou actionnaires personnes physiques de l'entreprise P2

Nombre total de parts ou d'actions correspondantes P4

I. CAPITAL DETENU PAR LES PERSONNES MORALES :

Forme juridique **S.A.** Dénomination **CIPIM**
 N° SIREN (si société établie en France) **824545289** % de détention **100,00** Nb de parts ou actions **1 000 000**
 Adresse : N° **19** Voie **BLD PAUL VAILLANT COUTURIER**
 Code postal **94200** Commune **IVRY SUR SEINE** Pays **FRANCE**

Forme juridique [] Dénomination []
 N° SIREN (si société établie en France) [] % de détention [] Nb de parts ou actions []
 Adresse : N° [] Voie []
 Code postal [] Commune [] Pays []

Forme juridique [] Dénomination []
 N° SIREN (si société établie en France) [] % de détention [] Nb de parts ou actions []
 Adresse : N° [] Voie []
 Code postal [] Commune [] Pays []

Forme juridique [] Dénomination []
 N° SIREN (si société établie en France) [] % de détention [] Nb de parts ou actions []
 Adresse : N° [] Voie []
 Code postal [] Commune [] Pays []

II. CAPITAL DETENU PAR LES PERSONNES PHYSIQUES :

Titre (2) [] Nom patronymique [] Prénom(s) []
 Nom marital [] % de détention [] Nb de parts ou actions []
 Naissance : Date [] N° département [] Commune [] Pays []
 Adresse : N° [] Voie []
 Code postal [] Commune [] Pays []

Titre (2) [] Nom patronymique [] Prénom(s) []
 Nom marital [] % de détention [] Nb de parts ou actions []
 Naissance : Date [] N° département [] Commune [] Pays []
 Adresse : N° [] Voie []
 Code postal [] Commune [] Pays []

(1) Lorsque le nombre d'associés excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numérotter chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

(2) Indiquer : M pour Monsieur, MME pour Madame ou MLE pour Mademoiselle.
 * Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait dont la société détient directement au moins 10 % du capital)

(1) Néant *

N° de dépôt

EXERCICE CLOS LE 3|1|1|2|2|0|2|1

N° SIRET 4|4|4|6|4|9|5|3|7|0|0|0|5|7

DENOMINATION DE L'ENTREPRISE SAS EDEIS

ADRESSE (voie) 19 bd Paul Vaillant Couturier

CODE POSTAL 94200 VILLE IVRY SUR SEINE

NOMBRE TOTAL DE FILIALES DETENUES PAR L'ENTREPRISE P5 5

Forme juridique SAS Dénomination STLM
 N° SIREN (si société établie en France) 830722484 % de détention 100,00
 Adresse : N° 19 Voie BLD PAUL VAILLANT COUTURIER
 Code postal 94200 Commune IVRY SUR SEINE Pays FRANCE

Forme juridique SARL Dénomination EDEIS CONSTRUCTION
 N° SIREN (si société établie en France) 523860401 % de détention 100,00
 Adresse : N° 19 Voie BOULEVARD PAUL VAILLANT COUTURIER
 Code postal 94200 Commune IVRY SUR SEINE Pays FRANCE

Forme juridique AUTR Dénomination EDEIS MONACO
 N° SIREN (si société établie en France) 000000000 % de détention 99,72
 Adresse : N° 24 Voie AV DE FONTVIEILLE
 Code postal 98000 Commune MONACO Pays MONACO

Forme juridique SAS Dénomination IRES
 N° SIREN (si société établie en France) 000000000 % de détention 50,00
 Adresse : N° 2 Voie RUE DE LA DURANCE
 Code postal 67100 Commune STRASBOURG Pays FRANCE

Forme juridique Dénomination
 N° SIREN (si société établie en France) % de détention
 Adresse : N° Voie
 Code postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination
 N° SIREN (si société établie en France) % de détention
 Adresse : N° Voie
 Code postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination
 N° SIREN (si société établie en France) % de détention
 Adresse : N° Voie
 Code postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination
 N° SIREN (si société établie en France) % de détention
 Adresse : N° Voie
 Code postal Commune Pays

(1) Lorsque le nombre de filiales excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numérotter chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.
 * Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032